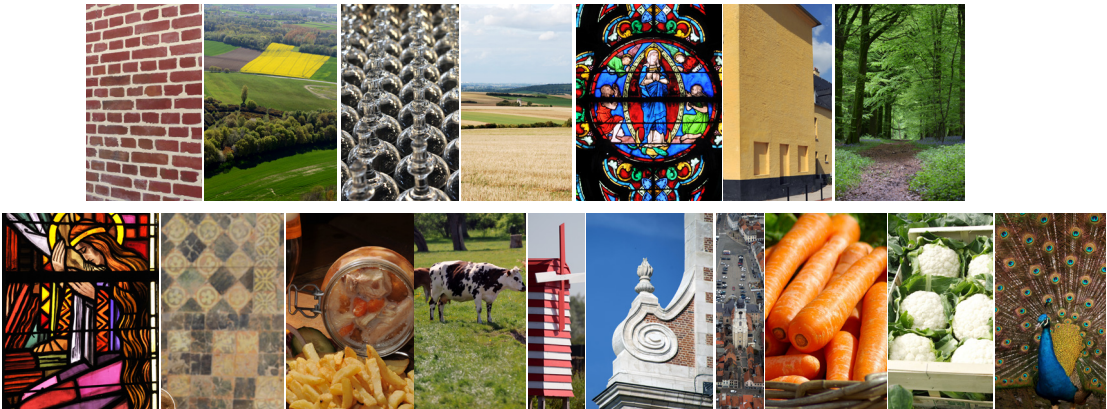


L'Agence d'urbanisme, de développement et du patrimoine
du Pays de Saint-Omer

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023



- ÉDITO -

Depuis 2020, les crises se succèdent ; pandémie, pics de chaleur et de sécheresse, guerre en Ukraine, pénuries de carburants et tensions énergétiques, changement des modes et priorités de consommation, inondations...

Les uns avec les autres, nous avons à mener à bien les transitions.

Pour les conduire, les acteurs territoriaux identifient, organisent, coordonnent et renforcent leurs compétences. Ce rapport d'activités est ainsi marqué par le double renforcement des missions de production de la donnée et de formation de l'équipe. Il est également marqué par l'action à toutes les échelles et le développement de missions mutualisées avec les partenaires de l'ingénierie locale : Quartiers, villages d'avenir, petites villes..., relance du conventionnement avec le Pôle Métropolitain de la Côte d'Opale, travail en réseau avec ingénierie62, les réseaux régionaux et nationaux des agences d'urbanisme et des villes et Pays d'art et d'histoire.

Conduire les transitions, accélérer le basculement des territoires vers un modèle plus durable et plus solidaire forment un cap commun. Nous devons désormais nous inscrire dans une double trajectoire pour parvenir à la neutralité carbone et foncière. Le comment faire est délicat, soumis au poids lourd des inégalités et des tensions, comment emmener tout le monde sans abandonner personne ?

L'Agence facilite le débat, le dialogue dans l'accompagnement notamment du PLUi-D de l'Agglomération, des stratégies foncières, énergétiques et de mobilités décarbonées des communes et intercommunalités, en mettant au cœur de ses missions, la recherche de complémentarités entre les territoires dans toutes leurs diversités, pour faciliter l'émergence de solutions pragmatiques adaptées aux besoins des habitants.



L'Agence poursuit son accompagnement en ingénierie financière à la faveur des projets des collectivités et plus particulièrement cette année en s'inscrivant dans la phase opérationnelle des programmes européens : appels à projets FEDER et Interreg de la programmation 21/27.

Cette nécessité d'évoluer et de changer, L'Agence l'applique à elle-même en perfectionnant son organisation. Dans l'esprit rassembleur qui est le sien, L'Agence a finalisé en 2023 son nouveau projet d'agence et le programme partenarial triennal 2024/2026 validé par notre assemblée générale du 6 décembre dernier. Elle entend progresser encore sur le terrain de l'observation et de la prospective, poursuivre l'accompagnement des territoires à toutes les échelles, renforcer toutes les missions d'information, de concertation, de médiation, de transmission auprès des élus et des habitants.

Sur ce dernier point, je tiens à souligner le travail réalisé en 2023, repris au rapport d'activités qui concerne :
D'une part, les actions menées avec la jeunesse à l'occasion de la journée mondiale de l'eau, de la semaine du développement durable, de la mobilité internationale, de l'éducation culturelle, de l'accueil de stages de découverte des métiers de l'Agence.
D'autre part, la grande qualité des expositions temporaires dans le centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine à Thérouvanne et à Saint-Omer. Elles font l'objet d'un travail de recherche, de scénographie, de médiation, et s'adressent à tous les publics gratuitement.

Joël Duquenoy
Président de L'Agence

- SOMMAIRE -

Partie 1

Partie 2

Partie 3

• **LES 12 TEMPS FORTS 2023** (p.20)

• **LES PUBLICATIONS 2023** (p.24)

• **L'AGENCE EN RÉSEAUX** (p.70)

L'AGENCE ET VOUS (p.8)

- **ZOOM SUR :**
Le développement de la connaissance par des enquêtes et relevés de terrain
- **POINT DE VUE :**
La méthode et les perspectives en matière de connaissance des publics
- **LES INSTANCES**
- **L'ÉQUIPE**

ENJEUX DE TERRITOIRES (p.28)

- **ZOOM SUR :**
 - L'attractivité économique des zones rurales au coeur d'un partenariat européen avec le Pays de Lumbres
 - L'engagement partenarial autour de la ressource en eau sur le Pays de Saint-Omer
 - La concertation des publics au sujet de l'aménagement de la Communauté d'Agglomération
- **POINT DE VUE :**
La planification des énergies renouvelables à l'échelle communale
- **LES AUTRES PROJETS MENÉS**

TERRITOIRES DE PROJETS (p.46)

- **ZOOM SUR :**
 - La prise en compte de l'eau dans les projets d'aménagement
 - Le changement de comportement des mobilités aux abords des écoles de la région d'Audruicq
- **POINT DE VUE :**
Le soutien de l'Europe dans la transition écologique des villes
- **LES AUTRES PROJETS MENÉS**



Atelier lors du séminaire d'équipe - Avril 2023

Partie
1

- L'AGENCE
ET VOUS -

- ZOOM SUR -

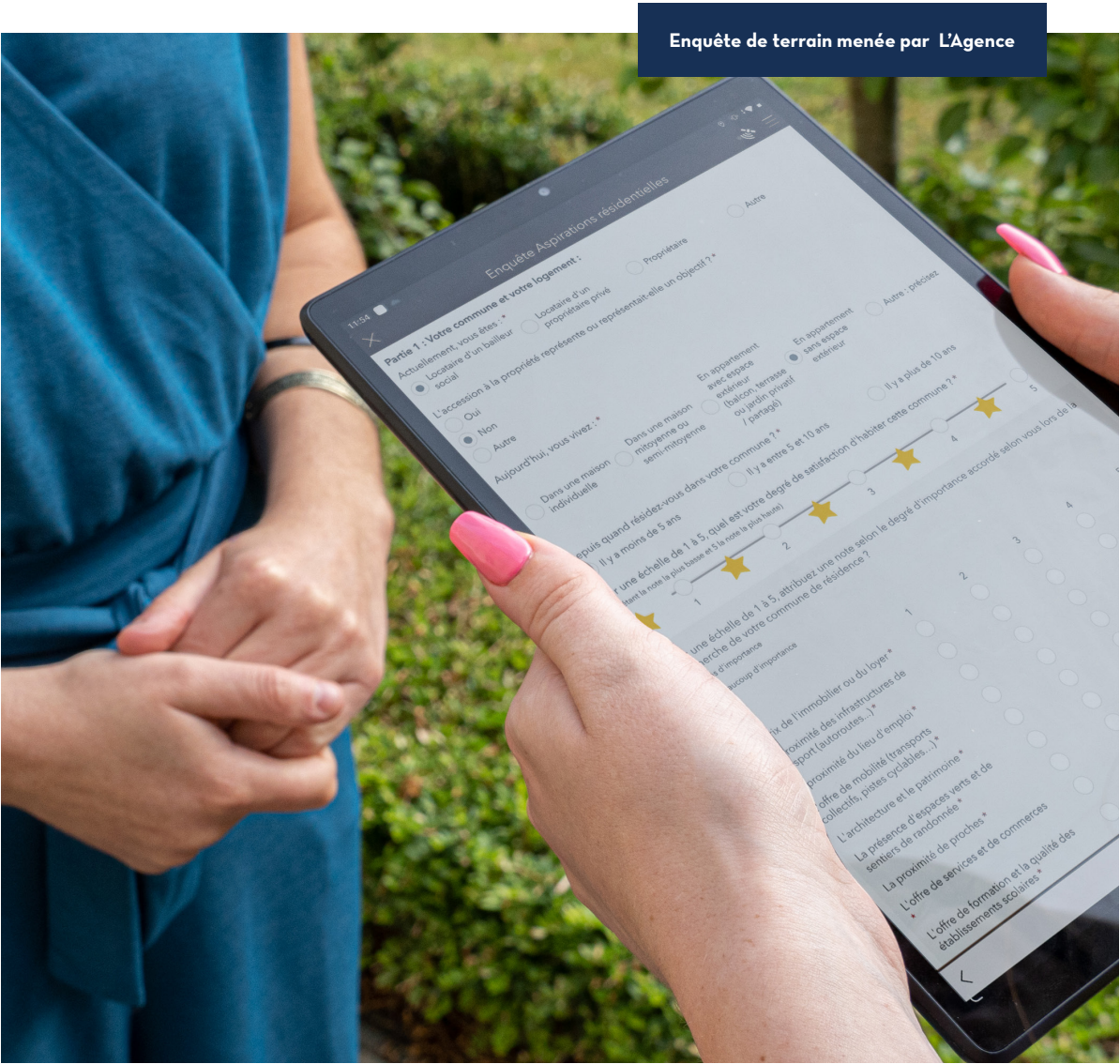
Le développement de la connaissance par des enquêtes et relevés de terrain

Dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre de leurs stratégies d'intervention, les collectivités et partenaires de L'Agence sollicitent une connaissance territoriale toujours plus fine et exhaustive, au plus proche de leurs questionnements.

Dans ce contexte, L'Agence a développé au fil des années une expertise sur le terrain, visant principalement à observer la réalité de manière approfondie afin de la comprendre davantage. Ainsi, une nouvelle base de données a été créée sur les Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables, et les bases de données sur l'immobilier commercial, les commerces alternatifs ont fait l'objet de mises à jour.

A titre d'exemple, une actualisation de l'observatoire de l'immobilier commercial est réalisée chaque année à travers un recensement sur le terrain des locaux commerciaux, occupés ou vacants permettant à la collectivité de détecter les nouvelles possibilités d'implantations de commerces.

En 2023, L'Agence s'est rendue sur les marchés afin de rencontrer les habitants et les questionner sur leurs aspirations résidentielles. Elle a ainsi mené plusieurs enquêtes afin de mettre à jour les bases de données mentionnées précédemment, dans le but de recueillir des données informatives permettant de répondre à des problématiques préalablement définies.



Parole de partenaire
Virginie Caron

Directrice de l'Office Intercommunal du Commerce et de l'Artisanat (OICA)



« L'Agence, à travers sa connaissance terrain, répond à trois besoins principaux. Grâce au recensement puis la qualification de l'occupation ou de la vacance des locaux commerciaux du territoire, l'Office Intercommunal du Commerce et de l'Artisanat, à travers son manager de commerce au plan intercommunal, et en lien avec le manager commerce de centre-ville, s'appuie sur la base de données établie dans le cadre de ses missions de prospection et de détection de projets d'implantations de nouveaux commerces. Elle est une première base de travail lorsque l'on détecte et accueille les porteurs de projet. Cette connaissance contribue également au repérage des locaux pouvant être occupés lors de nos opérations d'animations et de valorisations commerciales. A titre d'exemple, l'OICA a occupé quelques locaux vacants afin d'y disposer des vitrophanies dans le cadre du Printemps du Commerce et de l'Artisanat ou encore lors de jeux de vitrines, organisées aux côtés des unions commerciales et des villes associées. Enfin, les travaux de terrain annuels de L'Agence permettent d'actualiser nos informations, de suivre la donnée de manière régulière (chaque dernier trimestre de l'année) et avec finesse (de la commune, jusqu'au local, en passant par la rue). »



- POINT DE VUE -

La méthode et les perspectives en matière de connaissance des publics

Très souvent utilisé au singulier, le public couvre pourtant une pluralité de groupes qui sont aussi nombreux qu'il existe de profils et de besoins variés.

Réflexion menée sur la connaissance des publics
lors du séminaire d'équipe - Avril 2023

Partant du principe que mieux les interlocuteurs sont connus, mieux la réponse aux attentes sera adaptée, L'Agence a souhaité définir le plus finement possible cette diversité de publics. Elle a pour cela développé plusieurs approches allant d'une entrée professionnelle à une entrée plus sensible. Ce travail qui a débuté à l'été 2022 trouvera son aboutissement dans la mise en œuvre du Programme Partenarial d'Activités 2024-2026.

Un état des lieux des publics de L'Agence

Au point de départ de cette réflexion, il a fallu commencer par établir un état des lieux des publics de L'Agence. Ses domaines d'interventions étant multiples, des entretiens individuels avec les collaborateurs ont été nécessaires afin d'obtenir un recensement complet de nos publics, couvrant aussi bien les domaines des transitions et de la culture que ceux des coopérations. S'en est suivie une phase d'analyse et de classification de cette collecte. Ce travail a abouti à une nomenclature des publics scindée en trois groupes : les publics partenaires, les publics cibles et les publics relais.

Une approche plus sensible des publics de L'Agence

Si pour la plupart des publics partenaires, l'entrée professionnelle fonctionne, pour la majorité des publics, une connaissance plus sensible de leur profil était nécessaire pour mieux leur adapter l'accompagnement de L'Agence. Ainsi, une série d'ateliers avec les collaborateurs a permis de déterminer dix profils de personnes, encore appelés personas, potentiellement destinataires des productions de L'Agence. S'en est suivi un travail d'écriture et de mise en page de fiches personas comprenant des informations précieuses sur leurs modes de vie ou sociostyles et constituant ainsi un outil d'aide à l'interaction et au dialogue avec nos publics.

Vers une appropriation par chacun des publics

Fin 2023, L'Agence a veillé à sensibiliser ses membres lors de temps d'échanges et plus encore, à intégrer les collaborateurs à cette dynamique. L'idée étant de favoriser l'engagement et l'implication de tous.

En 2024, l'objectif est de structurer et de développer une offre ciblée et une communication adaptée en fonction des aspirations des publics de L'Agence. Le futur site internet de L'Agence, pensé pour chaque utilisateur, en sera un bel exemple.

- LES INSTANCES au 31/12/2023 -

> MEMBRES DU BUREAU

PRÉSIDENT

Monsieur Joël DUQUENOY, Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer (CAPSO)

VICE-PRÉSIDENT

Monsieur Patrick BEDAGUE, Maire de Tilques, 6^{ème} Vice-Président de la CAPSO en charge des opérations d'aménagement, de l'urbanisme et des communes rurales

2 VICE-PRÉSIDENTS DÉSIGNÉS PARMI LES REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT

Madame Sophie PAGES, Sous-Préfète de Saint-Omer
Monsieur Edouard GAYET, Directeur de la DDTM du Pas-de-Calais

1 VICE-PRÉSIDENT DÉSIGNÉ PARMI LES REPRÉSENTANTS DE LA RÉGION

Monsieur François DECOSTER, Vice-Président en charge de la culture, du patrimoine, des langues régionales et des relations internationales

1 VICE-PRÉSIDENT DÉSIGNÉ PARMI LES REPRÉSENTANTS DU DÉPARTEMENT

Madame Sophie WAROT, Conseillère Départementale déléguée à l'attractivité territoriale et au mécénat

1 VICE-PRÉSIDENT PAR EPCI

Monsieur Christian LEROY, Maire d'Escoevilles, Président de la Communauté de Communes du Pays de Lumbres (CCPL)

Monsieur Alain MEQUIGNON, Maire de Fauquembergues, 1^{er} Vice-Président de la CAPSO en charge des finances, des affaires juridiques, et du conseil de gestion, de l'aménagement du territoire ; En charge des communes relevant du pôle territorial de Fauquembergues.

2 VICE-PRÉSIDENTS DÉSIGNÉS PAR LES ORGANISMES PUBLICS

Monsieur Bertrand PRUVOST, SMAGEAA

Monsieur Simon KARLESKIND, ADEME

TRÉSORIER

Monsieur Laurent DENIS, Maire d'Eperlecques, 8^{ème} Vice-Président de la CAPSO en charge du commerce, de l'artisanat et de la stratégie numérique et de l'innovation.

SECRÉTAIRE

Monsieur Jean-Claude DISSAUX, Maire d'Aire-sur-la-Lys, 1^{er} Vice-Président de la CAPSO en charge de la politique de l'eau et de l'assainissement ; en charge des communes relevant du pôle territorial d'Aire-sur-la-Lys.

MEMBRES INVITÉS AUX TRAVAUX DU BUREAU

Monsieur Bertrand PETIT, Membre du Pôle

Métropolitain Audomarois.

Madame Marie-Laurence BERQUEZ, 1^{ère} adjointe au Maire de Lumbres, 11^{ème} Vice-Présidente de la CCPL en charge du Plan Climat, de la Transition Ecologique, de la Jeunesse et de la Famille, Membre du Pôle Métropolitain Audomarois.

Monsieur Hervé DUPONT, Maire de Enquin-Lez-Guinegatte, 14^{ème} Vice-Président de la CAPSO en charge de la transition écologique et environnementale.

Monsieur Gérard Alexandre FRANQUE, Maire de Bonningue-les-Ardres, 8^{ème} Vice-Président de la CCPL en charge de l'Urbanisme et de l'Habitat.

Monsieur Gérard WYCKAERT, Maire de Wisques, 2^{ème} Vice-Président de la CCPL en charge du Développement Economique.

MEMBRES QUALIFIÉS

Madame Dominique REMBOTTE, Déléguée Départementale du Pas-de-Calais à la Fondation du Patrimoine.

Monsieur Didier HELLEBOID, Retraité.

> MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ÉTAT :

M. BILLANT Jacques, Préfet du Pas-de-Calais ou son représentant
M. BUCHAILLAT Laurent, Secrétaire Général pour les Affaires Régionales ou son représentant
M. LABIT Julien, Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
M. GAYET Edouard, Directeur Départemental des Territoires et de la Mer du Pas-de-Calais
M. PILON Stéphane, Chef de Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine
M. TOFFEL Jean-Luc, Trésorier Payeur Général

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE SAINT-OMER :

M. DUQUENOY Joël, Président de la CAPSO
M. BEDAGUE Patrick, Maire de Tilques, Vice-Président en charge des opérations d'aménagement, de l'urbanisme et des communes rurales
M. CHEVALIER Alain, Maire de Théroutanne ; Conseiller communautaire
M. COUPEZ Christian, Maire de Longuenesse ; Vice-Président en charge du sport, de la jeunesse, politique de la ville et de la petite enfance
M. DENIS Laurent, Maire de Eperlecques ; Vice-Président chargé du commerce, de l'artisanat et de la stratégie numérique et de l'innovation
M. DISSAUX Jean-Claude, Maire d'Aire-sur-la-Lys ; 1^{er} Vice-Président en charge de la politique de l'eau et de l'assainissement ; En charge des communes relevant du pôle territorial d'Aire-sur-la-Lys.
M. DUPONT Hervé, Maire de Enquin-Lez-Guinegatte ; Vice-Président en charge de la transition écologique et environnementale
M. MEQUIGNON Alain, maire de Fauquembergues ; 1^{er} Vice-Président en charge des finances, des affaires juridiques, et du conseil de gestion, de l'aménagement du territoire ; En charge des communes relevant du pôle territorial de Fauquembergues
Mme BOIDIN Véronique, Maire de Roquetoire ; Conseillère communautaire
M. THOMAS Marc, Maire de Moule ; Vice-Président en charge du schéma de transport, mobilité, du monde rural et des waterings

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LUMBRES

M. LEROY Christian, Président de la CCPL
M. FRANQUE Gérard Alexandre, Maire de Bonningue-les-Ardres ; Vice-Président en charge de l'Urbanisme et de l'Habitat
M. WYCKAERT Gérard, Maire de Wisques ; Vice-Président en charge du Développement Economique

RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

M. DECOSTER François

DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Mme WAROT Sophie

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE GRAND LILLE

M. DEIANA Salvatore

CHAMBRE RÉGIONALE DE MÉTIERS

M. RIGAUD Laurent

CHAMBRE RÉGIONALE D'AGRICULTURE

M. BAYARD Jean-Bernard

PÔLE MÉTROPOLITAIN AUDOMAROIS

M. PETIT Bertrand
Mme MERCHIER Brigitte
Mme BERQUEZ Marie-Laurence

PÔLE MÉTROPOLITAIN DE LA CÔTE D'OPALE

M. ROUSSEL Benoît

COLLÈGE DES MEMBRES ACTIFS :

- SMAGEAA : M. PRUVOST Bertrand
- ADEME : M. KARLESKIND Simon

> MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

MEMBRES DE DROIT :

- ÉTAT

M. BILLANT Jacques, Préfet du Pas-de-Calais ou son représentant
M. BUCHAILLAT Laurent, Secrétaire Général pour les Affaires Régionales ou son représentant
M. LABIT Julien, Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
M. GAYET Edouard, Directeur Départemental des Territoires et de la Mer du Pas-de-Calais
M. PILON Stéphane, Chef de Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine
M. TOFFEL Jean-Luc, Trésorier Payeur Général

- COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE SAINT-OMER

M. DUQUENOY Joël, Président de la CAPSO
M. BEDAGUE Patrick, Maire de Tilques, Vice-Président en charge des opérations d'aménagement, de l'urbanisme et des communes rurales
M. AGEORGES Benoît, Maire de Campagne-Lez-Wardrecques ; Conseiller communautaire
M. ALLOUCHERY René, Maire de Saint-Augustin; Conseiller communautaire
M. CHEVALIER Alain, Maire de Théroutanne ; Conseiller communautaire
M. CRUNELLE Christian, Maire de Dennebroeucq ; Conseiller communautaire
M. COUPEZ Christian, Maire de Longuenesse ; Vice-Président en charge du sport, de la jeunesse, politique de la ville et de la petite enfance
M. DENIS Laurent, Maire de Eperlecques ; Vice-Président chargé du commerce, de l'artisanat et de la stratégie numérique et de l'innovation
M. DISSAUX Jean-Claude, Maire d'Aire-sur-la-Lys ; 1^{er} Vice-Président en charge de la politique de l'eau et de l'assainissement ; En charge des communes relevant du pôle territorial d'Aire-sur-la-Lys.
M. DUPONT Hervé, Maire de Enquin-Lez-Guinegatte ; Vice-Président en charge de la transition écologique et environnementale
M. HUMETZ Bruno, Adjoint au Maire de Saint-Omer; Vice-Président en charge des ressources humaines, mutualisation, insertion professionnelle et de l'emploi
M. LEFAIT Jean-Paul, 1^{er} Vice-Président en charge du développement social, CIAS, économie sociale et solidaire ; Chargé des communes relevant du pôle

territorial de Théroutanne
Mme BOLDIN Véronique, Maire de Roquetoire ; Conseillère communautaire
M. MEQUIGNON Alain, maire de Fauquembergues ; 1^{er} Vice-Président en charge des finances, des affaires juridiques, et du conseil de gestion, de l'aménagement du territoire ; En charge des communes relevant du pôle territorial de Fauquembergues
M. MOREL Damien, Maire de Clairmarais ; Conseiller communautaire
M. RYS, Conseiller municipal d'Aire-sur-la-Lys ; Vice-Président en charge de la formation professionnelle, attractivité du territoire, relations européennes et internationales
M. THOMAS Marc, Maire de Moule ; Vice-Président en charge du schéma de transport, mobilité, du monde rural et des wateringues
Mme SELLIER Christine, Maire de Hallines ; Conseillère communautaire
Mme CANARD Céline-Marie, Vice-Présidente en charge de la santé, du contrat local de santé et des relations avec les collectivités

- COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LUMBRES

M. LEROY Christian, Président de la CCPL
M. FRANQUE Gérard Alexandre, Maire de Bonningue-les-Ardres ; Vice-Président en charge de l'Urbanisme et de l'Habitat
Mme LEROY Isabelle, Maire de Nielles-les-Bléquin ; Conseillère communautaire
Mme POULAIN Patricia, Maire de Dohem ; Conseillère communautaire
M. WYCKAERT Gérard, Maire de Wisques ; Vice-Président en charge du Développement Economique

- RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

M. DECOSTER François
Mme DELAIRE Marie
M. BERTHELOOT Pierrick
M. JOUVENEL Anthony

- DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Mme WOZNY Florence
Mme WAROT Sophie
Mme DUWICQUET Delphine

- CHAMBRE DE COMMERCE DE L'INDUSTRIE GRAND LILLE

M. DEIANA Salvatore

- CHAMBRE REGIONALE DE MÉTIERS

M. RIGAUD Laurent

- CHAMBRE REGIONALE D'AGRICULTURE

M. BAYARD Jean-Bernard

- PÔLE MÉTROPOLITAIN AUDOMAROIS

M. PETIT Bertrand
Mme MERCHIER Brigitte
Mme BERQUEZ Marie-Laurence
Mme MERLO Sandrine

- PÔLE MÉTROPOLITAIN DE LA CÔTE D'OPALE

M. VERGRIETE Patrice
M. ROUSSEL Benoît

MEMBRES ACTIFS :

- PARC NATUREL REGIONAL DES CAPS ET MARAIS D'OPALE

M. COLIN Gérard

- SMAGEAA

M. Bertrand PRUVOST

- ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER NORD-PAS-DE-CALAIS

M. BOUAKIL Slimane

- ADEME

M. KARLESKIND Simon

- ERDF

M. POVSE Mathias

- ENEDIS : 1 représentant

MEMBRES ASSOCIÉS :

VILLE DE SAINT-OMER
VILLE D'ARQUES
COMMUNE DE CLAIRMARAIS
VILLE D'AIRE-SUR-LA-LYS
COMMUNE DE FAUQUEMBERGUES
COMMUNE DE LUMBRES
VILLE DE SAINT-MARTIN-LEZ-TATINGHEM
HALLINES
VILLE DE LONGUENESSE
COMMUNE D'EPERLECQUES
BLENDECQUES
QUELMES
SAINT AUGUSTIN
VAUDRINGHEM
SAINT MARTIN D'HARDINGHEM
NIELLES LES BLEQUIN
ALQUINES
ROQUETOIRE
THEROUANNE
NORDAUSQUES
MAMETZ
ENQUIN LEZ GUINEGATTE
BOUVELINGHEM
DELETTES
ECQUES
WITTES
HELFAUT
SALPERWICK
CLERQUES
FLÉCHIN
ZUDAUSQUES
HOULLE
CAMPAGNE-LES-WARDRECQUES

- L'ÉQUIPE -

> Effectif :

L'équipe au 31 décembre 2023, 28 salariés dont :
- 17 femmes
- 11 hommes

> L'équipe au 31 décembre 2023 :

BEAUCE Paul, BECART Géraldine, BEUCHERIE Argantaël, BOULANGER Emeline, BOUREL Philippe, CHAPPARD Emma, CHOLLET Emeline, COLIN Laura, DEBIENNE Lise, DELAHAYE Lucie, DELEFORTRIE Victor, DUQUENNE Elodie, FAYEULLE Matthieu, GODDYN Romane, LAPORTE Justine, MOLIN Christophe, PHILIPPO Clément, ROCHAS Nicolas, ROCHE Hugo, RUCKEBUSCH Eugénie, SINGER Sarah, SPECQUE Henri, TIBERGHIE Florence, VALLEZ Cécile, VANNELLE Adeline, VELAY Julie, VERING Louis, WATELLE Maxence.

> Les formations suivies en 2023 :

Formations individuelles :

- Philippe BOUREL : « L'urbanisme favorable à la santé » proposée par la FNAU
- Lucie DELAHAYE : « Podcast » proposée par Hack The Radio – Elson
- Lise DEBIENNE : « Rencontres nationales du marketing et de l'identité des territoires » organisée par Cap'Com
- Victor DELEFORTRIE : « Identifier les évolutions de la société impactant la mobilité » proposée par l'Ecole des Ponts
- Géraldine BECART : « La régie des œuvres ou le quotidien d'un musée » proposée par l'Institut National du Patrimoine
- Christophe MOLIN : « Le sol, ressource stratégique pour un aménagement durable » proposée par l'Ihedeat.
Soit un total de 305 heures de formations.

> Les élus du Comité Social Economique, depuis février 2022 :

- Titulaires : Julie VELAY et Maxence WATELLE
- Remplaçants : Laura COLIN et Romane GODDYN

> Stagiaires accueillis :

- Florian LOISEAU : Community Manager : Contribution à l'animation de la page Facebook de L'Agence (1 mois)
- Eva BLAUWART : Design des espaces publics (2 mois)
- Maria DEMOS : Evaluation de la programmation 2016-2022 du dispositif LEADER (6 mois)
- Elodie CHAPPELLE : Programmation culturelle 2023 du Pays d'art et d'histoire (6 mois)
- Annika BJORK : Stage Carroll Summer Internship Program : Contribution au guide «Rafrachir la ville» (6 semaines)
- Paul WILLOQUET : Graphiste : Contribution à l'explorateur «A la découverte d'Alexandre Ribot» (1 mois)
- Clara DECAQUERAY : Projet tutoré : Contribution à l'écriture des actions de communication pour l'ouverture de la Maison du Patrimoine (3 mois)
Et 8 collégiens et 3 lycéens reçus dans le cadre d'un stage d'observation de plusieurs jours.

> Les contrats saisonniers pendant la haute saison (équipe de médiation et d'accueil au sein des Maisons) :

- Thomas MANDEVILLE et Jean MARMIER du 2 mai au 29 octobre 2023.

> Mouvements en 2023 :

Bienvenue à :

- Matthieu FAYEULLE, arrivé en CDI le 2 mai 2023 en qualité d'administrateur de bases de données/SIG, en remplacement de Laurent LEDANOIS.

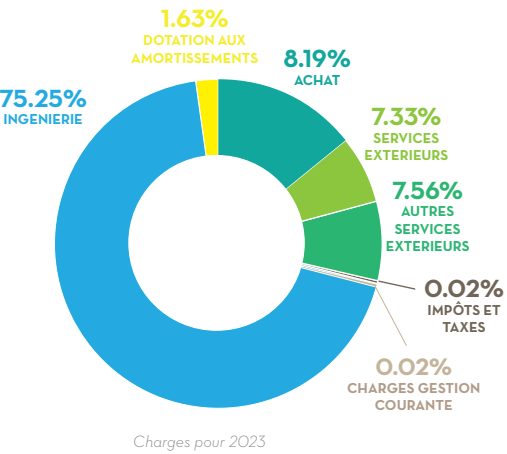
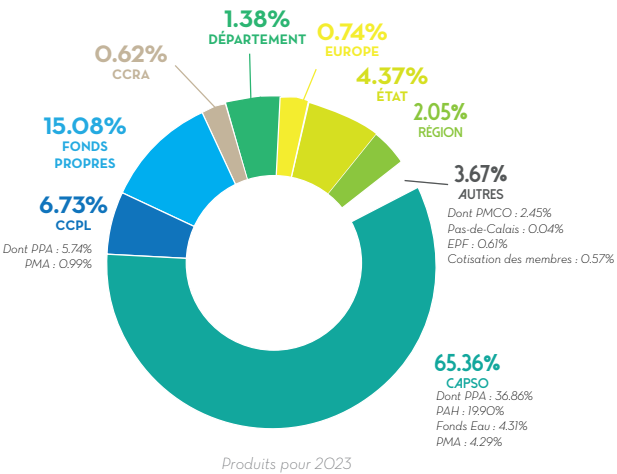
Bonne continuation à :

- Laurent LEDANOIS, ayant quitté L'Agence le 23 février 2023



Atelier de réflexion
lors du séminaire d'équipe - Décembre 2023

- BUDGET -



- LES 12 TEMPS FORTS 2023 -



1

> Trois séminaires du diagnostic du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Déplacements (PLUI-D)

Sur le premier semestre 2023, trois élus par communes, chargés de suivre l'élaboration du PLUi-D, ont été invités à trois séminaires. Ce format a permis de varier les animations, les interventions et de croiser les thématiques pour sensibiliser aux enjeux prospectifs pour contruire un diagnostic partagé.



2

> Nouvelle exposition « Alexandre Ribot (1842 - 1923) : Au service de la République »

Depuis le 10 mars 2023, Alexandre Ribot est mis à l'honneur par une exposition développée en partenariat avec les universités de l'Artois, de Lille et d'Orléans. Elle présente le parcours de vie de cet illustre audomarois de la Troisième République et contribue à mieux cerner l'impact de son action pour le territoire. Aussi, elle préfigure le «Bureau Ribot », un espace de la future Maison du Patrimoine, installé dans un bâtiment dont il fut jadis le propriétaire.



3

> Inauguration de l'exposition « Pierre qui roule n'amasse pas mousse »

Le 17 mars 2023, Belinda Annaloro et Sarah d'Hayer, artistes lilloises participant aux Rencontres Artistiques de la CAPSO, inaugureront leur exposition temporaire «Pierre qui roule n'amasse pas mousse» à la Maison de l'Archéologie à Théroutanne.



5

➤ Séminaire d'équipe sur le projet d'agence

Le 12 avril, le premier séminaire d'équipe de l'année a permis de partager et d'échanger sur la compréhension, l'adhésion et la participation de chacun des collaborateurs au nouveau projet de L'Agence.

4

➤ **Journée Mondiale de l'Eau**

Le 22 mars, à l'occasion de cette journée mondiale, L'Agence avait proposé de mener l'opération «Ici commencent la rivière et la mer» en partenariat avec la Fédération du Pas-de-Calais pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique et le SMAGEAa. Plus de 1000 jeunes de 30 établissements scolaires ont participé à ce moment convivial et pédagogique de sensibilisation à l'importance de la préservation de la ressource en eau.





6 > **Résidence In-Situ pour l'étude du Renan**

Le 30 août, L'Agence s'est installée au pied de la résidence du Renan à Longuenesse dans le cadre de l'étude sur l'aménagement des espaces publics. L'occasion, le temps d'une journée, d'échanger avec les habitants sur leurs usages et leurs avis.



7 > **40^{ème} édition des Journées Européennes du Patrimoine**

4 décennies que ces journées existent grâce à l'implication de collaborateurs et partenaires passionnés. Pour la 40^{ème} édition, L'Agence a proposé un retour dans le Saint-Omer des années 80 et son actualité. Les 15, 16 et 17 septembre 2023, ce sont 8 400 personnes qui se sont réunies pour célébrer le patrimoine.



8 > **Inauguration de l'exposition «Architecture agricole»**

Le 11 octobre 2023, à l'occasion des Journées nationales de l'Architecture, la Maison de l'Archéologie inaugurait sa seconde exposition temporaire annuelle, «Architecture agricole, anciennes fermes du Pays d'art et d'histoire».



9 > **Action Cœur de Ville et Villages d'Avenir**

Le mois d'octobre a été marqué par le dépôt des candidatures Villages d'Avenir pour Fauquembergues, Renty et Saint-Martin d'Hardinghem puis Théroutanne et Saint-Augustin, ainsi que la validation de l'avenant d'Action Cœur de Ville Saint-Omer pour la nouvelle période 2023-2026.



10 > **Semaine européenne du développement durable (SEDD)**

Un projet vidéo donnant la parole aux lycéens d'Aire-sur-la-Lys et Saint-Omer sur l'objectif Bonne santé et bien-être a été restitué, au sein des deux établissements partenaires, les 5 octobre et 16 novembre. Ce projet résulte d'un travail mené avec 7 classes sur le lien entre urbanisme et santé en mai et juin 2023.

11



> **Nouvelle convention Pôle Métropolitain de la Côte d'Opale**

En 2023, le Pôle Métropolitain de la Côte d'Opale a souhaité renforcer le travail partenarial avec les 3 agences d'urbanisme du littoral en leur confiant trois missions d'analyse et de prospective qui concernent les mobilités, l'adaptation au changement climatique et la santé. L'année 2023 a permis un travail collectif des groupes de travail élus et techniciens pour définir les objectifs et méthodologies. Les premiers résultats de l'étude mobilité ont été réalisés en comité syndical.

12

> **Stratégie d'identité de marque**

Dans la continuité de sa nouvelle offre de service 2024-2026, L'Agence a choisi de bâtir une stratégie d'identité de marque pour développer sa notoriété. Ainsi, l'année 2023 a été marquée par la définition de ses fondements à travers un manifeste, des valeurs et des engagements. Puis, L'Agence a formalisé une stratégie de positionnement basée sur une meilleure connaissance de ses publics, accompagnée d'une évolution de son identité visuelle et de son logo.

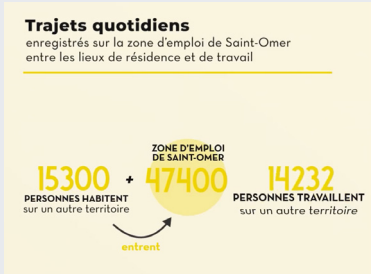


- LES PUBLICATIONS 2023 -

OBSERVATOIRES

> Les déplacements domicile-travail

Au premier semestre 2023, L'Agence a mené une analyse complète des données 2018 de l'INSEE concernant les mobilités professionnelles à l'échelle à la fois de la zone d'emploi de Saint-Omer et du Pays de Saint-Omer. Outre une analyse des flux de déplacements, L'Agence a livré une analyse approfondie en utilisant des variables spécifiques : genre des actifs, distance parcourue, mode de transport principal utilisé, catégorie socioprofessionnelle ou type de ménage. Cette publication a permis à la fois de connaître les grandes dynamiques de déplacement qui animent le territoire et de dresser le profil des actifs du territoire.



Première expérimentation de dataviz

En 2023, L'Agence a mené une première expérimentation de data visualisation pour faire le récit des données de cet observatoire en utilisant l'outil ArcGIS StoryMaps. Le partage de cette visualisation des données résumée de manière graphique s'est faite par la newsletter et la page Facebook de L'Agence en format vidéo à l'occasion de la semaine de la mobilité.



> Les dynamiques de l'emploi salarié privé

Pour cette nouvelle édition de l'observatoire de l'emploi, L'Agence s'est intéressée à l'activité agricole en traitant les données locales du recensement agricole de 2021. Celles-ci ont été complétées par des chiffres de la sécurité sociale agricole (MSA), de L'Agence Bio ou encore du Point Accueil Installation Transmission de la Chambre d'Agriculture. Elles furent croisées avec le regard de partenaires tels que la Chambre d'Agriculture, le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale ou l'Ordre National des Vétérinaires. A l'instar des précédentes éditions, cet observatoire présente également des données plus générales sur l'emploi salarié privé, la demande d'emploi et les besoins en main d'œuvre.



GUIDES

> Raffraîchir la ville : comment adapter les espaces publics aux vagues de chaleur ?

Entre 2018 et 2022, L'Agence s'est engagée auprès de la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer (CAPSO) et de la ville de Saint-Omer dans le projet européen «Cool Towns » avec 14 partenaires néerlandais, belges, britanniques et français. L'objectif était de mesurer et comprendre le phénomène d'îlots de chaleur dans les villes, qui va s'accroître avec le changement climatique, puis d'identifier et d'expérimenter des solutions pour réduire le stress thermique et ainsi améliorer la résilience des espaces urbains.

PARCOURS

> Eperlecques, du Ganspette à Bleue Maison

La collection « parcours » s'étend d'un nouveau titre permettant la découverte du patrimoine sur le Pays d'art et d'histoire. Réalisé en étroite collaboration avec la municipalité d'Eperlecques, il propose une balade documentée sur la partie nord-est de la commune, du Ganspette à Bleue Maison. Le lancement de ce parcours au cours des Journées Européennes du Patrimoine de septembre 2023 a rassemblé plus d'une cinquantaine de personnes qui ont à la fois pu recevoir la publication en avant-première et visiter des lieux ordinairement fermés au public.

TABLEAUX DE BORD

> Indicateurs économiques : Les chiffres clés 2022

Chaque été, L'Agence acquiert les données fournies par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE). Des tableaux de bord sur les 89 communes et 2 intercommunalités, composant le périmètre d'intervention de L'Agence, sont réalisés afin de synthétiser des éléments de diagnostic territorial sur des thématiques multiples : population, éducation, formation, économie, occupation du sol, ... Parallèlement, un tableau de bord des indicateurs économiques est réalisé à l'échelle de chaque intercommunalité. Les principales données relatives à l'économie du territoire sont ainsi regroupées dans un seul support. Ce tableau de bord des indicateurs économiques a vocation à être actualisé tous les ans, en intégrant des chiffres (nombre d'établissements employeurs et effectifs salariés, taux de chômage, demandeurs d'emploi, créations d'entreprises, revenus, tourisme) et leurs évolutions sur 5 ou 10 ans.



SYNTHÈSES D'ÉTUDES

> Co-construction des études d'aménagement

Cette synthèse d'études vise à mettre en avant différents modes d'implication de la population, des équipes municipales et des partenaires afin d'enrichir les réflexions et d'adapter au mieux les propositions d'aménagement. Trois exemples d'études menées par L'Agence depuis 2021 à Blendecques, Mametz et Saint-Omer sont repris et permettent d'illustrer diverses méthodes de co-construction. Ils sont complétés par des témoignages d'élus ayant participé aux projets.

> Orientation d'aménagement et de programmation : un outil au service du projet

Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) sont des composantes essentielles et obligatoires des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU). Elles permettent de traduire les grands objectifs inscrits dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) en principes d'aménagement appliqués à un site de projet. Cette synthèse présente trois cas d'études menées par L'Agence dans lesquels les OAP ont joué un rôle important :

- A Clairmarais sur le site « Petit Bayard » où elle a facilité le dialogue entre les parties prenantes,
- A Helfaut sur le site « centre-bourg » où elle a servi de point de départ des réflexions,
- A Blendecques sur le site de l'ancien complexe sportif d'Arc International où elle a permis au projet de s'intégrer dans un projet d'ensemble.

> Evaluation de l'impact des championnats du monde de Kayak-Polo

L'ère du Big Data et des nouveaux outils de mesure offrent de nouvelles possibilités d'analyse pour les territoires. C'est dans cette perspective que L'Agence a expérimenté l'outil Flux Vision, dans le cadre d'un partenariat avec Orange, à l'occasion des championnats du monde de Kayak-Polo. L'objectif était double : renforcer la capacité d'expertise de L'Agence en matière d'observation et apporter des éléments factuels sur la fréquentation générée par un évènement sportif. L'étude a permis de révéler notamment que le nombre de touristes dans le Pays de Saint-Omer a connu un bond de + 31 % à l'occasion de cette compétition et plus de 35 000 visites supplémentaires ont été dénombrées lors de cette semaine.



> L'observation au service des collectivités et de leurs politiques sociales

L'Agence a acquis un savoir-faire dans l'accompagnement à la définition des politiques sociales des collectivités. Dans cette synthèse, sont présentées deux études menées en 2022 : l'actualisation de l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) des Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) de Arques, Longuenesse et Saint-Omer, et l'évaluation des contrats de ville de la CAPSO. Ces travaux dressent un diagnostic social qui peut alimenter aussi bien les études pré-opérationnelles que les documents de planification.



> Plan Guide d'aménagement

L'Agence accompagne les communes dans leurs réflexions en matière d'espaces publics et de construction ou rénovation de bâtiments. Cette publication synthétise trois exemples d'études dont la réflexion a été menée à une échelle élargie pour intégrer plusieurs projets : Ecques, le centre-bourg ; Fauquembergues, la ville haute; Wittes, le centre-bourg. Ces études illustrent un accompagnement sous forme de plan guide qui vise à articuler plusieurs réflexions de la commune, parfois selon des temporalités différentes.

> La consommation en Pays de Saint-Omer

En 2023, L'Agence a réalisé une enquête auprès d'un panel composé de 680 personnes portant sur la consommation en Pays de Saint-Omer. Cette enquête, qui constitue un outil d'analyse et de suivi, a permis de mesurer l'évolution des comportements des personnes selon les différents lieux de consommation présents sur le territoire. Elle a également aidé à évaluer l'impact des crises successives sur les comportements d'achats et à qualifier les principales motivations des acheteurs.

> Les aspirations résidentielles en Pays de Saint-Omer

L'Agence a présenté au printemps 2023 les résultats de l'enquête sur les aspirations résidentielles en Pays de Saint-Omer initiée en 2022. L'objectif de celle-ci était de saisir les tendances locales en matière d'habitat et de cadre de vie au lendemain de la crise sanitaire. L'analyse des 700 réponses a fourni un éclairage qui contribuera à alimenter les politiques du logement et de l'habitat. Si par exemple près de 9 personnes sur 10 ont répondu vouloir vivre dans une maison avec un espace extérieur, l'objectif réglementaire de réduction par deux de la consommation d'espaces naturels et agricoles dans les dix prochaines années invite à réfléchir collectivement aux formes d'habitat pour une densité propice au bien-être et ainsi résoudre l'équation entre les aspirations individuelles et les impératifs collectifs.





Partie 2

- ENJEUX DE TERRITOIRE -

Assemblée Générale du 8 décembre - Aire-sur-la-Lys

- ZOOM SUR -

L'attractivité économique des zones rurales au coeur d'un partenariat européen avec le Pays de Lumbres

L'Agence a accompagné la Communauté de Communes du Pays de Lumbres dans le cadre de la mise en œuvre du projet Interreg européen Mer du Nord Sustainability, Innovation and Resilience in Rural Areas, dont l'objectif est de créer un écosystème local composé d'acteurs variés (citoyens, entreprises, acteurs du privé, associations, etc) contribuant à renforcer l'attractivité des zones rurales en les rendant plus durables et plus résilientes.

Dans ce contexte L'Agence a réalisé un premier état des lieux économique du territoire, partagé à l'ensemble des élus de l'intercommunalité.

Ce diagnostic recense l'ensemble des entreprises implantées sur la CCPL et permet d'identifier les fonciers économiques disponibles et potentiellement mutables. L'un des enjeux majeurs de l'intercommunalité est de favoriser la redynamisation des communes par l'implantation de nouvelles activités économiques dans leurs centres-bourgs et de villages. En outre, cette stratégie économique et foncière s'inscrit dans l'objectif de Zéro Artificialisation Nette, promu par la loi Climat et Résilience.



Rencontre partenariale à Vechta (Allemagne) - Octobre 2023

Parole de partenaires

Marie-Julie Massemin

Directrice Générale Adjointe

Clémence Dermenghem

Chargée de développement territorial



«L'intégration de la Communauté de Communes du Pays de Lumbres au projet Interreg SIRR, en partenariat avec L'Agence, fait partie intégrante de la stratégie de l'intercommunalité en faveur de la participation citoyenne et de la transition écologique telle que définie dans le PCAET approuvé en 2020.

Il s'agit d'impliquer toutes les parties prenantes, acteurs publics, privés, monde de l'éducation pour répondre à des défis particulièrement complexes tels que la réduction progressive de la consommation foncière tout en maintenant le développement économique, le développement d'une mobilité plus vertueuse ou la réduction des déchets. L'échange avec les partenaires suédois, danois, français et allemands nous permet d'identifier les leviers d'actions et de partager des méthodologies adaptées à ces enjeux et à la ruralité.»

- ZOOM SUR -

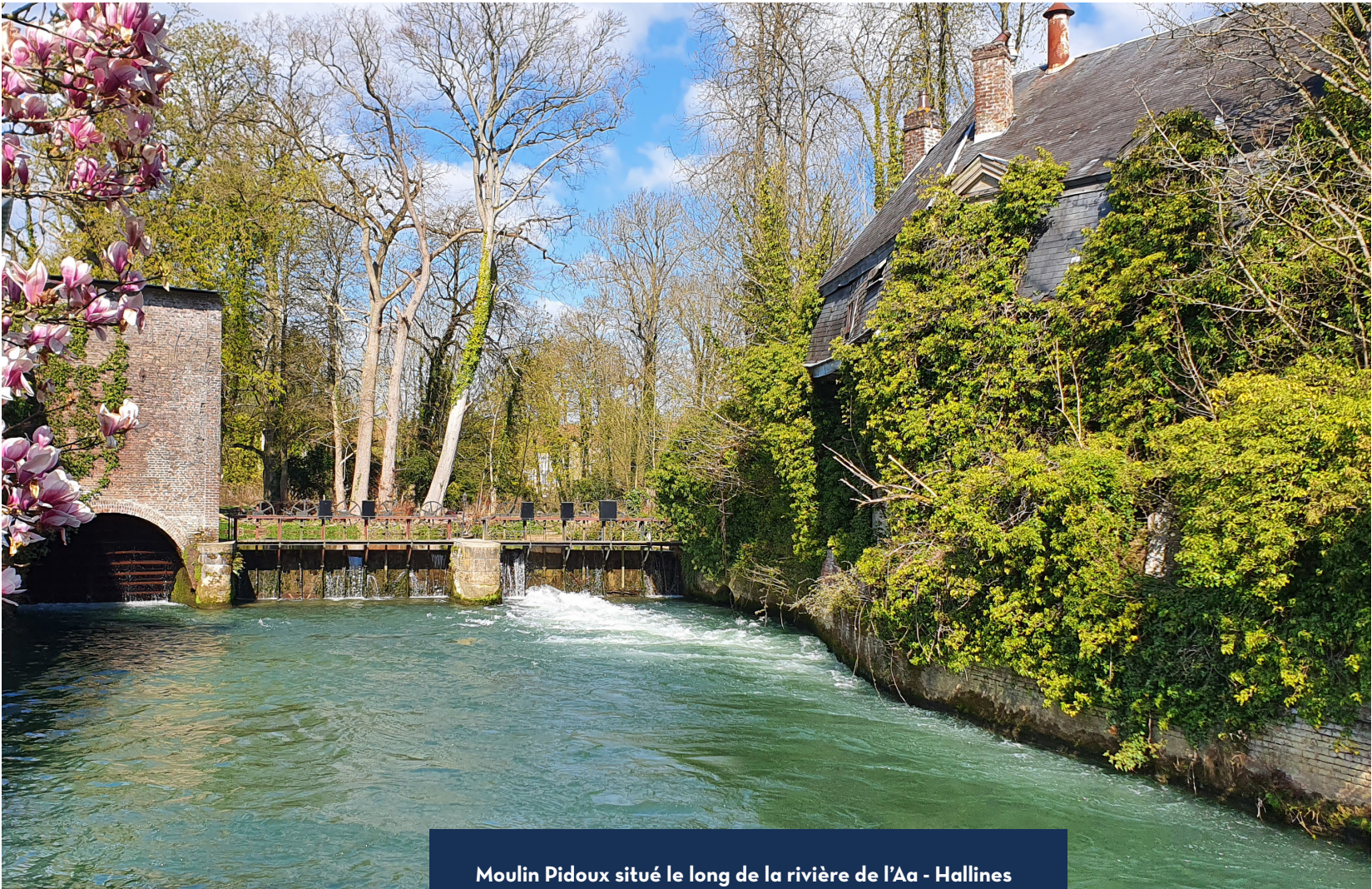
L'engagement partenarial autour de la ressource en eau sur le Pays de Saint-Omer

Dans un contexte de changement climatique et de pressions croissantes sur la ressource, les défis sont nombreux. La multiplicité des enjeux sur la ressource en eau nécessite une approche intégrée, collective et décloisonnée. De ces constats est née la volonté de proposer à l'échelle du Pays de Saint-Omer la démarche expérimentale de Territoire Engagé pour l'Eau associant l'ensemble des acteurs en partenariat avec L'Agence de l'Eau Artois Picardie.

L'engagement renforcé du Pays de Saint-Omer autour de ce patrimoine commun permet de poursuivre l'écriture de l'histoire déjà millénaire entre le Pays de Saint-Omer et l'eau et d'agir collectivement pour relever les défis actuels afin d'assurer la disponibilité de la ressource et de construire des stratégies d'atténuation et d'adaptation face aux catastrophes naturelles (sécheresses, inondations...).

En 2023, L'Agence a poursuivi ses réflexions et études autour de la prise en compte de l'eau dans les politiques d'aménagement tout en se nourrissant des expertises et travaux de ses partenaires qu'elle a pu accompagner ou associer : aménagement du jardin public à Arques, prise en compte du cycle de l'eau dans les espaces publics à Fauquembergues, définition d'un sentier pédagogique à Saint-Martin d'Hardinghem s'appuyant sur les digues de gestion du champ d'inondation contrôlée, coordination de la Journée Mondiale de l'Eau autour de l'opération *Ici Commencent la Rivière et la Mer*, animation du Fonds Eau...

La feuille de route construite au cours des deux précédentes années et comprenant une quinzaine d'actions sera mise en œuvre à partir de 2024 avec les partenaires de la démarche pour intégrer le sujet de l'eau dans l'aménagement du territoire.



Moulin Pidoux situé le long de la rivière de l'Aa - Hallines

- ZOOM SUR -

La concertation des publics au sujet de l'aménagement de la Communauté d'Agglomération

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Déplacements (PLUI-D) de la Communauté de Communes du Pays de Saint-Omer, L'Agence anime la démarche de concertation auprès de différents publics :

- Les élus, au travers notamment de réunions avec chaque commune au cours de l'automne pour échanger sur les thématiques du foncier, de la mobilité, du patrimoine et des énergies renouvelables ;
- Les acteurs économiques, au travers de premières rencontres fin 2023 avec les associations de commerçants et les clubs de zones. Cette démarche se poursuivra en 2024 avec d'autres ateliers et rencontres individuelles permettant de recueillir les problématiques qu'ils rencontrent en termes de mobilité, de foncier, etc. ainsi que leurs besoins et projets ;
- La population, notamment les personnes âgées au travers d'ateliers avec des clubs des aînés (Fauquembergues, Bomy), ainsi que des jeunes et des adultes en démarche d'insertion lors d'ateliers avec la Maison de l'Insertion Professionnelle et de l'Emploi du Pays de Saint-Omer. L'ensemble de ces ateliers a permis de recueillir les usages et pratiques des participants, avant de les amener à être force de propositions quant à l'aménagement de leur territoire au cours des quinze prochaines années.

De plus, une démarche particulière a été menée pour aller à la rencontre de collégiens dans des établissements à Saint-Omer, à Théroutanne et à Aire-sur-la-Lys. L'ensemble de ces ateliers a permis de présenter aux adolescents l'objet d'un PLUI-D et l'importance de ce document en termes d'impacts sur leur vie quotidienne. Il s'agissait alors de les interroger sur les problématiques rencontrées au quotidien et de leur proposer de se projeter sur l'aménagement de 2040, au travers de l'exemple de leur collège. Dans certaines classes, cela a également été l'occasion de présenter les différents métiers liés à l'urbanisme dans le cadre des parcours d'orientation qui se font dès la classe de 5^{ème}.



Parole de partenaraires
Violette Rougemont,
Pauline Descamps,
Jean Gilloots,
Professeurs d'histoire-géographie
au collège Jean Jaurès d'Aire-sur-la-Lys

«Trois salariés de L'Agence sont venus à la rencontre des sept classes de 6ème du collège Jean Jaurès d'Aire-sur-la-Lys. Ils ont présenté le métier d'urbaniste et leurs missions, avant d'inviter les élèves à mobiliser leurs connaissances de cours autour de questions simples et précises sur les différentes fonctions d'une ville. Les élèves ont ensuite travaillé par petits groupes sur le collège du futur autour d'un plan et d'une photographie aérienne : comment adapter ce lieu aux enjeux du futur (changement climatique, nouvelles mobilités...) ? Il leur a fallu discuter, négocier, argumenter, autant de compétences qui contribuent à la formation de ces citoyens de demain. Chaque groupe a ensuite présenté devant sa classe son projet, déployant ainsi leurs talents d'orateurs et leurs capacités de persuasion. L'atelier proposé était tout à fait adapté au programme des élèves en géographie, éducation morale et civique. Il avait fait l'objet d'une préparation préalable entre enseignants et intervenants de L'Agence. Les consignes données étaient claires et correspondaient aux compétences travaillées chez des jeunes de cet âge. Il y avait un réel plaisir à travailler ensemble. Les collégiens ont participé avec entrain à l'atelier et ont manifesté leur désir de réitérer cette expérience. Les trois enseignants de géographie sont tout à fait disposés à poursuivre le partenariat et à construire un projet pédagogique pour l'année scolaire prochaine avec L'Agence.»



- POINT DE VUE -

La planification des énergies renouvelables à l'échelle communale

Dans le cadre du Pacte vert pour l'Europe, l'Union européenne s'est fixée l'objectif d'atteindre la neutralité carbone en 2050 et s'est engagée pour cela à réduire ses émissions nettes d'au moins 55 % en 2030 par rapport à 1990.

Carte de synthèse communale sur les zones d'accélération favorables à l'implantation d'énergies renouvelables

La territorialisation des objectifs

Du point de vue énergétique, la directive européenne sur les énergies renouvelables dite RED III fixe à 42,5% la part d'énergies renouvelables dans la consommation finale. A l'échelle nationale, c'est la stratégie française pour l'énergie et le climat qui reprend les objectifs européens à travers trois piliers :

- La Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC) qui est la feuille de route pour lutter contre le changement climatique ;
- La Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) qui est un des outils de pilotage de la politique énergétique française ;
- Le Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC) qui a pour objectif de présenter des mesures concrètes et opérationnelles pour intégrer l'adaptation au changement climatique dans l'ensemble des politiques publiques.

Renforcé par la loi Climat et Résilience de 2021, l'enjeu de la stratégie française pour le climat est de territorialiser les objectifs du climat, de l'air et de l'énergie. Le schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) décline ces objectifs pour les Hauts-de-France et vise une réduction de consommation de l'ordre de 30% d'ici 2030 (par rapport à 2012) et à ce que cette consommation soit couverte à hauteur de 30% par des énergies

renouvelables. Conformément au SRADDET, les Plans Climat-Air-Energie Territoriaux (PCAET) sont quant à eux, les outils de coordination des transitions écologique et énergétique à l'échelle des intercommunalités.

Les zones d'accélération des énergies renouvelables

Toujours dans cette logique de territorialisation et conformément à RED III, la loi du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, dite loi APER, vise à rattraper le retard pris par la France sur le sujet. L'objectif de cette loi est de penser une planification cohérente et de permettre aux municipalités d'identifier et cartographier des zones d'accélération favorables à l'implantation d'énergies renouvelables (ZAE nR) sur leur commune. Une ZAE nR est une zone préférentielle sur laquelle la commune démontre sa volonté et/ou sa non-opposition à l'implantation de projets d'énergies renouvelables. Dans le cadre de cet exercice, L'Agence a accompagné l'ensemble des communes du Pays de Saint-Omer sur le dernier trimestre de l'année 2023.

La méthodologie d'identification des potentiels

La première phase consistait à préétablir, en lien avec les services de l'Etat, les intercommunalités et le Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale, une

méthodologie permettant de cartographier douze types d'énergies renouvelables afin de faire un diagnostic en pré-identifiant les potentialités sur le territoire. La seconde phase de cet accompagnement s'est traduite par la rencontre de l'ensemble des communes du territoire afin de présenter la loi APER et les enjeux énergétiques. Ces temps d'échanges ont permis aux communes de mieux appréhender la définition et le fonctionnement des différentes énergies renouvelables et de partager leur vision des ZAE nR. Suite à ces rencontres, L'Agence a transmis à chaque commune une carte et un document de synthèse permettant de lancer la concertation citoyenne. Une fois la phase de concertation terminée, un atlas cartographique comprenant une carte par type d'énergie sera transmis début 2024 à chaque commune en vue de la délibération demandée par l'Etat. Riches d'enseignements, les deux premières phases permettent de réfléchir, en lien avec les communes et les intercommunalités, à une stratégie énergétique globale et cohérente à l'échelle du Pays de Saint-Omer qui va alimenter les travaux de planification et de prospective et, in fine, les politiques locales.

- LES AUTRES PROJETS MENÉS EN 2023 -

FONCIER

> ACTUALISATION DU RÉFÉRENTIEL FONCIER

L'Agence a actualisé le référentiel foncier des 89 communes du Pays de Saint-Omer. Il permet à la fois de faire le suivi de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers des 10 dernières années, de mettre en exergue les potentiels de développement foncier des communes et d'étudier la maîtrise foncière des sites faisant l'objet d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) identifiés dans les documents de planification. L'actualisation de cet outil a pour objectifs d'accompagner les collectivités et l'Etablissement Public Foncier des Hauts-de-France (EPF) dans la priorisation des secteurs d'intervention, d'éviter la concurrence entre différents projets et de permettre aux collectivités d'anticiper les stratégies foncières à mettre en place.

ÉCONOMIE

> RÉALISATION D'UN LIVRABLE «LEADER TOUR»

Projet de coopération porté par les Groupes d'Action Locale (GAL du Boulonnais, de la Lys Romane, du Calaisis et du Pays de Saint-Omer) dans le cadre de la programmation 2014-2022, LEADER Tour a permis de valoriser le dispositif européen de développement rural et les projets soutenus. Ce fut également l'occasion d'aborder les sujets actuels sur les territoires ruraux autour de 4 thématiques: alimentation, tourisme, développement économique et environnement. L'ensemble des apports de ce projet ont été synthétisés dans un livret co-écrit par les équipes techniques LEADER, mêlant à la fois retours sur les journées thématiques et rappel des principes fondamentaux défendus par LEADER.

> ÉVALUATION DU DISPOSITIF LEADER 2014-2020

Tout territoire LEADER est tenu de réaliser une évaluation de fin de programmation. A ce titre, L'Agence, chargée de l'animation et de la gestion de la programmation 2014-2022, a réalisé cette évaluation à partir des données quantitatives produites dans le cadre de la mise en œuvre du dispositif, et de données qualitatives récoltées grâce à deux enquêtes menées auprès des membres du Comité de Programmation LEADER et des porteurs de projet.

Extrait du référentiel Foncier - Commune d'Acquin Wesbécourt



> FINALISATION DE LA CANDIDATURE LEADER ET SOUTIEN À LA MISE EN PLACE DE LA NOUVELLE PROGRAMMATION

Afin de compléter le dossier de candidature LEADER 2023-2027 du Pays de Saint-Omer, L'Agence a participé en lien avec les intercommunalités, à l'écriture d'un livrable relatif à la mise en œuvre et à la gouvernance du dispositif européen.

Elle a également apporté son soutien à la nouvelle équipe d'animation afin de préciser la stratégie locale de développement, de créer des grilles de sélection des projets et de favoriser l'appropriation du dispositif (réalisation de plans de financement, méthode de travail ...).

> ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITÉS DANS L'ÉLABORATION DES INVENTAIRES DES ZONES D'ACTIVITÉS

L'Agence a accompagné les intercommunalités dans le cadre de l'élaboration de leur inventaire des zones d'activités économiques (IZAE), rendu obligatoire depuis l'approbation de la loi Climat et Résilience. L'inventaire est un outil territorial facilitant la connaissance de l'état des zones d'activités industrielles, commerciales ou encore artisanales. Il permet notamment de faire un état d'occupation des parcelles composant la zone d'activités, d'identifier les occupants de la zone et de calculer son taux de vacance. L'IZAE doit être actualisé au moins tous les 6 ans.

> MISE À JOUR DES BASES DE DONNÉES COMMERCES ET COMMERCES ALTERNATIFS

Parallèlement à l'observatoire de l'immobilier commercial, L'Agence tient un observatoire des commerces alternatifs. Créé en 2019, cet observatoire suit notamment l'évolution des marchés de plein vent, des distributeurs automatiques, des commerces ambulants, et de la vente directe à l'échelle du Pays de Saint-Omer. Afin de mettre à jour la donnée, L'Agence a réalisé une enquête téléphonique auprès des 89 communes du territoire.



Distributeur automatique inventorié dans les bases de données commerces - Wizernes



> CCPL : BILAN AUTOPARTAGE

L'Agence a réalisé sur la Communauté de Communes du Pays de Lumbres un suivi de l'offre d'autopartage et de vélopartage. Ouvert en 2019, puis avec une offre renforcée en termes de service et de lieux, le système propose en 2023 à la location 7 véhicules électriques et 19 vélos à assistance électrique répartis sur 7 communes. L'analyse ainsi menée permet d'identifier les principaux atouts et points de blocage du réseau, en recensant la donnée relative au nombre de réservation, aux kilomètres parcourus, à la répartition hebdomadaire et mensuelle ainsi que la répartition des types d'usagers, entre autres.

> CAPSO / CCPL : DÉMARCHE MOBIL'ETHIC

La mobilité vers et depuis les principales zones d'activités du territoire est un enjeu important des politiques de mobilité en Pays de Saint-Omer. En ce sens, L'Agence assure le suivi avec les intercommunalités de la démarche Mobil'Ethic, initiée au début de l'année 2023. L'objectif de la démarche est de coconstruire avec les entreprises des zones d'activités de la Porte du littoral et des Escardalles un corpus de solutions de mobilités décarbonées à destination des travailleurs et entreprises. Mobil'Ethic met à disposition son expertise pour déployer une stratégie mobilité personnalisée sur chaque zone.

> SAINT-OMER / CLAIRMARAIS : AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE DÉPARTEMENTALE

Depuis 2015, L'Agence accompagne les réflexions menées avec le Département du Pas-de-Calais, la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer, la Ville de Saint-Omer, la Ville de Clairmarais et le Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale sur le réaménagement de la route départementale entre Saint-Omer et Clairmarais (D209). Ces réflexions visent à aboutir sur un aménagement de la voirie intégrant les mobilités cyclables et piétonnes. En 2023, cet accompagnement s'est traduit par la participation aux différents comités techniques et de pilotage organisés par le Département.

> ARQUES : STATIONNEMENT DES VÉLOS DANS LES ÉCOLES

L'Agence accompagne les communes dans l'élaboration de leur stratégie de mobilités décarbonées en lien avec les intercommunalités. Dans ce cadre, après une première expérimentation, L'Agence a accompagné la commune d'Arques dans la recherche du modèle de stationnement le plus adapté pour les vélos ainsi que dans la recherche du co-financement pour généraliser à l'ensemble des écoles de la commune. La mise en œuvre du projet devrait débuter en 2024.



Réunion de concertation des comités de quartier dans le cadre du Schéma cyclable de Longuenesse

> LONGUENESSE : SCHÉMA CYCLABLE

La ville de Longuenesse a sollicité L'Agence pour l'accompagner dans la réalisation de son schéma cyclable communal. L'objectif de l'étude est de formaliser une stratégie globale et cohérente afin d'améliorer la circulation cycliste au sein de la commune, en prenant en compte les besoins de publics différents. Plusieurs réunions de travail et de concertation ont ainsi été menées en 2023. L'Agence a dans ce contexte accompagné la commune dans une candidature à l'appel à projets «AVELO3», devant permettre la mise en œuvre de la stratégie en 2024.

> LUMBRES : AMÉNAGEMENTS CYCLABLES

L'Agence participe à la création d'un schéma des aménagements cyclables pour la ville de Lumbres. Ce schéma doit venir assurer une continuité avec la stratégie cyclable intercommunale mise en œuvre depuis 2019, et offrir aux habitants de pouvoir circuler à vélo en toute sécurité dans le cœur de bourg. Il est l'occasion de réfléchir aux différentes possibilités d'aménagement, de services et de moyens de communication incitatifs en faveur du vélo. Les réflexions sont menées avec la CCPL et le Département du Pas-de-Calais.

> CCPL : SUPPORTS DE COMMUNICATION AUTOUR DE LA MOBILITÉ

Dans le cadre de la publication d'un guide de la mobilité destiné aux habitants, la CCPL a souhaité être accompagnée par L'Agence dans la rédaction des aspects techniques et la cartographie : définition des différents types d'aménagements cyclables, conseils pour la circulation en sécurité, itinéraires des lignes de bus, emplacements des aires de covoiturage et bornes de recharge pour véhicules électriques. Un travail de cartographie des liaisons douces aménagées par l'intercommunalité avait aussi été réalisé en début d'année dans le cadre de la réalisation de brochures dédiées.

> SAINT-OMER / ARQUES / CAPSO : MISE EN ŒUVRE LA STRATÉGIE EUROVÉLO 5

Dans la continuité de ses travaux, L'Agence apporte son expertise au déploiement de l'EuroVélo 5 sur le Pays de Saint-Omer. En lien avec le Schéma Cyclable Directeur de la CAPSO, la stratégie implique également la finalisation des derniers segments de la véloroute européenne, tel que celui à Arques. Travaillée avec L'Agence, la signalisation cyclable sur la commune de Saint-Omer facilitera l'orientation des cyclistes du quotidien et les nombreux touristes à vélo du territoire. Véritable colonne vertébrale cyclable du territoire, l'EuroVélo5 poursuivra son déploiement en 2024.



Signalétique Eurovélo 5 - Saint-Omer

> SAINT-OMER : APPEL À PROJET
«MARCHE DU QUOTIDIEN»

L'Agence accompagne depuis plusieurs années la ville de Saint-Omer dans la définition et la mise en œuvre de sa stratégie en faveur des mobilités actives. Depuis 2022 et le lancement du plan « Bien à Pied », les réflexions concernent également la mobilité piétonne. En 2023, L'Agence a accompagné la commune dans la réponse à l'Appel à Projets « Marche du Quotidien » de l'ADEME afin de pouvoir lancer la mise en œuvre opérationnelle de ce plan (multiplication des assises, incitations artistiques à la marche, communication, ...).

> SAINT-OMER : ÉTUDE SUR LES FLUX
PIÉTONS

Début 2023, L'Agence a convié les acteurs du commerce de la Ville de Saint-Omer à la présentation des chiffres 2022 de fréquentation piétonne du centre-ville. Cette étude a été réalisée à partir de deux outils : les éco-compteurs qui captent les passages à un point donné et les données MyTraffic basées sur les données d'applications mobiles qui permettent également d'analyser la provenance des visiteurs et leur profil socio-démographique. L'étude a permis notamment d'évaluer l'attractivité du centre-ville et des animations proposées, d'apprécier l'impact des dispositifs et d'objectiver les comportements des usagers.



Eco-compteur installé
rue des Clouteries à Saint-Omer

PATRIMOINE

> PARTICIPATION AU COLLOQUE
«ALEXANDRE RIBOT»

L'année 2023 marque le centenaire de la disparition d'Alexandre Ribot. L'Agence s'est associée au Comité d'Histoire Parlementaire et Politique et aux universités d'Artois, de Lille et d'Orléans pour organiser un colloque permettant d'éclairer l'action de cet homme d'Etat de la IIIe République originaire de notre territoire. Après une première date qui s'est tenue dans l'enceinte du Sénat, le 10 mars 2023, la Station a accueilli une seconde journée d'études, consacrée aux mandats locaux d'Alexandre Ribot. Les actes relatifs à ce colloque vont être publiés au cours de l'année 2024.

> LES ARCHÉOJEUX À LA MAISON
DE L'ARCHÉOLOGIE

Du 17 juin au 17 septembre 2023, à la Maison de l'Archéologie, plus de 230 familles ont profité des Archéojeux. Ce nouvel espace ludique temporaire, librement accessible, permettait, aux petits comme aux grands, de découvrir le métier d'archéologue, ainsi que les collections du Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP) en s'amusant. Tapis d'éveil, jeux de société et d'adresse, quizz, puzzles, jeux de réflexion, expériences sensorielles, dessins, collages, coloriages... Il y en avait pour tous les goûts et pour tous les âges.

> COMMISSION DES ARCHITECTES
DES BÂTIMENTS DE FRANCE

Dans le cadre du traitement des autorisations d'urbanisme sur Saint-Omer, la ville organise de manière mensuelle des commissions regroupant tous les acteurs : Élu à l'Urbanisme, service urbanisme communal, service instructeur de la CAPSO, Architecte des Bâtiments de France et Architecte-conseil de L'Agence. Sont traités dans le cadre de ces commissions, les avant-projets importants, les recours sur les demandes émises ou encore le traitement des travaux non autorisés. Les pétitionnaires obtiennent ainsi une réponse rapide et commune alliant évolution du territoire et protection du patrimoine.

> PARTICIPATION AU
JURY D'UNE FORMATION DU LYCÉE
SAINT-DENIS

Dans le cadre de son parcours "Espace" du diplôme national des métiers d'art et du design (DNMADE), le lycée Saint-Denis à Saint-Omer fait appel à des professionnels de L'Agence afin d'intégrer les jurys d'évaluation des étudiants des cursus "petite échelle architecturale", "scénographie" ou encore "design alternatif/nouvelles pratiques architecturales". Pour les étudiants, c'est l'occasion de confronter leur projet à un regard professionnel. Pour L'Agence c'est aussi un moyen de repérer les enjeux soulevés par la nouvelle génération qui intégrera le monde du travail prochainement.



Deux mères et leurs enfants
découvrent les activités
des Archéojeux

> PARTENARIAT AVEC LES AMIS DE SAINT-OMER

Chaque année, L'Agence œuvre aux côtés des Amis de Saint-Omer dans la préparation de leur journée événement annuelle. Le 23 avril dernier, le rendez-vous a été donné aux 150 participants dans les jardins de l'Office de Tourisme pour récupérer les cartes et publications réalisées par L'Agence (Parcours pour les adultes, Explorateurs pour les enfants), leur servant de support à la découverte de la ville. Ils ont alors pu se lancer dans un circuit à vélo dans le marais, explorer la cathédrale, le quartier de la gare ou s'aventurer dans un jeu de piste photos dans le centre historique de Saint-Omer.

> TRAVAIL AVEC LE SMAGEAA SUR L'ÉTUDE HISTORIQUE DES INONDATIONS

L'étude des inondations sur le temps long est considérée comme un moyen d'améliorer la compréhension de ces épisodes. A ce titre, L'Agence a accompagné le SMAGEAA dans son projet de recherche sur les crues dans le marais, des premières décennies du 19e siècle à l'après-guerre. Si, au cours de cette période, l'inondation est un phénomène récurrent, une dizaine de crues exceptionnelles ont été identifiées. Outre ces aspects factuels, l'étude pose différents sujets comme la perception et l'acceptation du risque ou le rôle des puissances publiques.

> VISITES DE CHANTIER À LA MAISON DU PATRIMOINE

L'Agence élabore le contenu de la scénographie de son nouvel équipement, la Maison du Patrimoine, dont le site est actuellement en travaux. De nombreux dispositifs numériques et physiques permettront au visiteur de saisir toutes les clefs de compréhension du territoire, d'hier à aujourd'hui. En attendant l'ouverture officielle au public, fin d'année 2024, L'Agence a pu néanmoins ouvrir le chantier à plusieurs reprises au public comme lors des Journées Européennes du Patrimoine. Ces visites ont permis au public de mieux connaître l'histoire du lieu et de découvrir les grandes étapes du chantier.

> BILAN DES ACTIONS ÉDUCATIVES SUR 2022-2023

La transversalité des thématiques traitées à L'Agence permet de proposer au public scolaire des interventions variées sur l'histoire du territoire et son actualité. L'essentiel des actions éducatives engagées est mené dans le cadre du label Pays d'art et d'histoire de Saint-Omer avec 121 animations mises en œuvre au cours de l'année, pour 2 396 élèves bénéficiaires. Afin d'élargir son champ d'intervention, L'Agence intègre parallèlement des temps-forts pédagogiques, comme le dispositif C'est mon patrimoine, le Contrat local d'éducation artistique (CLEA) ou encore la Semaine du développement durable.



Visite
« Saint-Omer, ville médiévale »



Visite théâtralisée
de l'exposition « Alexandre Ribot »
au pavillon préfigurateur
de la Maison du Patrimoine

> BILAN DES ACTIONS CULTURELLES MENÉES DANS LES ÉQUIPEMENTS

Collections permanentes, expositions temporaires, projets éducatifs, programmation culturelle et événements nationaux, comme les Journées européennes de l'Archéologie en juin et celles du Patrimoine en septembre, ont attiré plus de 2610 visiteurs à la Maison de l'Archéologie en 2023. Au pavillon préfigurateur de la Maison du Patrimoine, l'exposition « Alexandre Ribot (1862-1923) : au service de la République » a accueilli plus de 990 visiteurs. Ces derniers ont également pu bénéficier de visites guidées inédites sur le patrimoine de la Belle Époque, ainsi que d'ateliers d'initiation à la calligraphie et à l'art oratoire.

> BILAN DE LA SAISON CULTURELLE 2023

En 2023, la saison culturelle a été marquée par de nombreux partenariats (BAPSO, musée Sandelin, Eden 62, LPO, A travers Champs, ISNOR, Faiseurs de bateaux, Barcarolle, Palais de Justice, Cie C'est pas du jeu, Amis de Saint-Omer, ART architecte, Epure, Keteland Architecteurs...). Elle s'est voulue créative avec des ateliers dessin ou torchis, des visites

théâtralisées, un conte musical... C'est aussi une saison qui s'est inscrite dans des projets citoyens par des visites créées avec les habitants de conseils de quartier. Enfin, c'est une saison que l'on peut qualifier de didactique avec la proposition d'initiations à l'atlas historique, du colloque Alexandre Ribot, de conférences ou de visites de chantiers... La saison 2023, c'est 13 communes, 500 rendez-vous culturels et 11 175 participants.

> CONSEIL ARCHITECTURAL

Accompagner le territoire dans le changement, c'est aussi le guider dans la préservation des éléments de patrimoine qui font son exception. Ainsi, L'Agence renseigne les habitants, propriétaires, bailleurs, investisseurs et entreprises des Sites Patrimoniaux Remarquables des villes historiques de Saint-Omer et Aire-sur-La-Lys. Près de 220 dossiers sont vus à Saint-Omer lors des permanences hebdomadaires à la Maison de l'habitat. A Aire-sur-la-Lys, les permanences sont mensuelles et se font au service de la commune en charge de l'urbanisme. Près de 50 dossiers airois ont été accompagnés.



Assemblée Générale du 26 mai 2023

Partie 3

- TERRITOIRES
DE PROJETS -

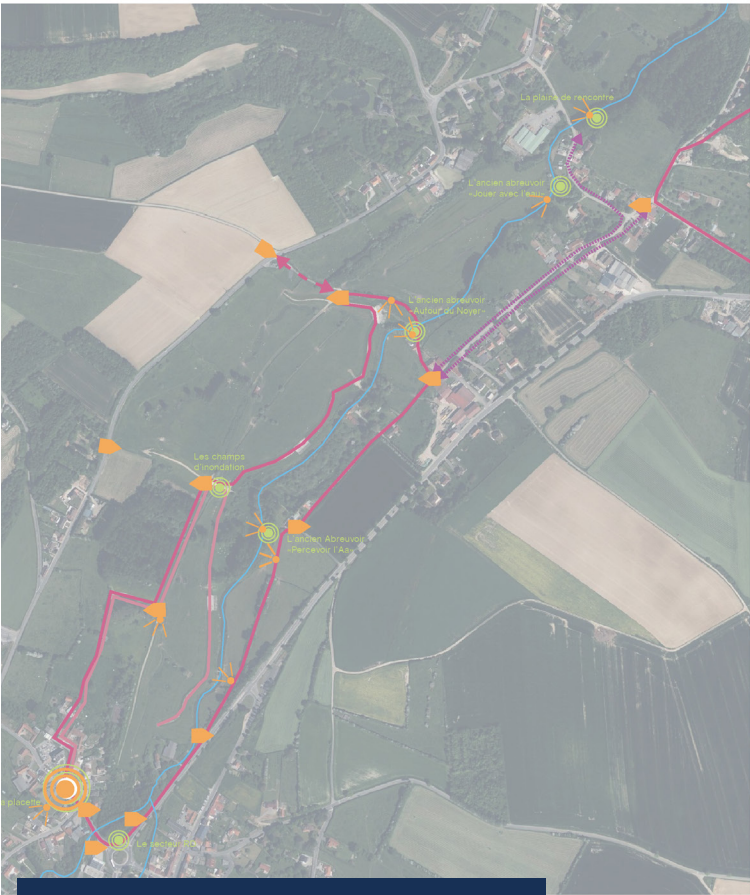
- ZOOM SUR -

La prise en compte de l’eau dans les projets d’aménagements

En lien avec l’engagement du territoire vis-à-vis de la ressource en eau, L’Agence veille à prendre en compte les enjeux de l’eau à plusieurs échelles d’interventions, notamment dans l’accompagnement des projets communaux.

Ainsi en 2023, L’Agence a accompagné plusieurs communes en impliquant notamment le Syndicat mixte pour l’aménagement et la gestion de l’Aa (SMAGEAA). A Saint-Martin d’Hardinghen, l’eau est le fil conducteur du projet, avec la création d’un circuit pédagogique, situé en partie sur les digues des champs d’inondations contrôlés. A Arques, l’étude d’aménagement du jardin public s’appuie notamment sur la création d’espaces favorables à la biodiversité et la prise en compte du contexte existant lié à l’eau. L’Agence accompagne également les communes dans leurs projets d’aménagements paysagers de cimetières, en particulier sous le prisme de la biodiversité et de la gestion de l’eau.

De plus, le guide « Rafrachir la ville : Comment adapter les espaces publics aux vagues de chaleur » paru en 2023, partage la mise en oeuvre d’une précédente étude portant notamment sur la désimperméabilisation d’une cour d’école à Saint-Omer. Il diffuse plus largement des solutions concrètes pour adapter les villes aux effets attendus du changement climatique, en particulier les vagues de chaleur, qui seront plus intenses et plus fréquentes. Dans la continuité de ce guide, une publication partenariale portera en 2024 sur la prise en compte de l’eau dans les aménagements.



Proposition d’une signalétique pour l’aménagement d’un circuit pédagogique autour de l’eau - Saint-Martin d’Hardinghen



SIGNALÉTIQUE DE DÉPARTS :
Information sur les différents sentiers, les temps de parcours, les itinéraires possibles, la réglementation liée au CIC (possible fermeture si inondation).



BALISAGE :
Balisage directionnel indiquant les boucles de sentiers



SIGNALÉTIQUE D'INTERPRÉTATION :
Plusieurs types de modules à adapter selon les éléments de diagnostic repérés.
Exemple : panneau de lecture du paysage, éléments ludiques, éléments pour regarder, écouter, interpréter, apprendre...

Parole d’él

Bertrand PRUVOST
Maire de Saint-Martin d’Hardinghen



« La commune de Saint-Martin d’Hardinghen possède quatre petits terrains, au bord de l’Aa, qui avaient autrefois un usage agricole (abreuvement des chevaux, remplissage de citernes). Sur la commune ont été réalisés par le SMAGEAA deux champs d’inondation contrôlée. Un projet a émergé au sein du Conseil Municipal: réaliser un chemin de promenade pédagogique, reliant ces lieux, témoins du passé et du présent de la commune. L’ambition est de réaliser une boucle pédestre, accessible à tous (1,5km), permettant aux promeneurs de profiter de la renaturation d’une friche industrielle (pisciculture), d’être sensibilisés à la richesse de la flore et la faune, de longer les lieux de la résidence d’été des évêques de Théroutanne et de comprendre les enjeux liés à l’eau (forage du Sidealf - champs d’inondation contrôlée). Pour mener à bien ce projet, notre commune de 300 habitants s’appuie sur le soutien du SmageAa et surtout sur l’expertise opérationnelle de L’Agence. Florence Tiberghien et Victor Delefortrie, collaborateurs de L’Agence, nous accompagnent ; un projet global, ambitieux et enthousiasmant a émergé grâce à eux . Le prochain budget communal permettra de définir les premières étapes de la réalisation de ce chemin. »

- ZOOM SUR -

Etudier la mobilité scolaire : la démarche «1^{er} kilometre» en Communauté de Communes de la Région d’Audruicq

Les mobilités scolaires sont en première ligne dans les stratégies d’adaptation au changement des pratiques de mobilité. A l’occasion d’un format innovant « 1 journée = 1 commune », L’Agence s’est rendue sur 10 communes de la Communauté de Communes de la Région d’Audruicq sur les mois de février, mars et avril 2023. Les objectifs étaient d’identifier les enjeux aux abords des écoles, d’échanger avec les parents et de travailler sur carte avec les élus sur les conditions d’accès des élèves à leur établissement. Cette étude est multidisciplinaire en croisant les expertises de L’Agence en matière de mobilité, d’aménagements urbains et de concertation.

Pour donner suite à ces journées de terrain, L’Agence a travaillé sur des propositions d’aménagement sur chacun des secteurs ainsi que des propositions de services à développer et de sensibilisation à mettre en place. Chaque commune s’est ainsi vue remettre en juin un livret personnalisé de diagnostic, d’enjeux et de propositions pré-opérationnelles. Cette étude est une clé d’entrée dans les notions d’urbanisme tactique, de village à hauteur d’enfant ainsi que d’amélioration du cadre de vie.



Parole de collaborateur

Victor DELEFORTRIE

Chargé d’études Design urbain et Mobilités



« Cette étude illustre la volonté de L’Agence de s’inscrire au plus proche des habitants et au travers de formats innovants. La résidence à la journée sur chaque commune étudiée porte les valeurs de proximité, d’écoute et d’expertise de L’Agence. Le livrable final, un cahier personnalisé par commune, de diagnostic et de propositions et alimenté par la facilitation graphique est aussi un exemple d’innovation.

L’Agence a proposé une approche sensible des aménagements et des pratiques de la mobilité autour des écoles. La démarche se veut aussi au plus proche des habitants : les élus, le personnel scolaire, les associations de parents d’élèves ont été sollicités pour cibler des orientations liées aux préoccupations des habitants et usagers. Le travail d’enquête à l’heure de l’entrée des classes avec les parents est aussi une source précieuse d’informations techniques, sensibles et éveille aux enjeux de la mobilité active, décarbonée, et de la sécurité des abords des écoles. »



- POINT DE VUE -

Le soutien de l'Europe dans la transition écologique des villes

L'Europe a fait de la transition écologique l'une de ses priorités pour ses programmes de financements 2021-2027.

L'Agence accompagne les communes et intercommunalités dans ses demandes de subventions de projets européens

En 2023, différents appels à projets ont été publiés sur cette thématique et L'Agence a accompagné en particulier les candidatures de la ville de Saint-Omer et d'Aire-sur-la-Lys à ces derniers.

La coopération européenne face au changement climatique

Dans la continuité du projet Interreg Cool Towns concernant la lutte contre les îlots de chaleur, L'Agence a accompagné la candidature de la ville de Saint-Omer au projet Interreg France-Wallonie-Vlaanderen «Clim@ Villes » dont l'objectif est de rendre les petites villes plus résilientes face au changement climatique. La ville a identifié la désimperméabilisation du parvis Saint-Bertin comme site pilote du projet et sollicité un budget de 200 000 € cofinancé à hauteur de 60% par les fonds européens. Si le projet est retenu, L'Agence sera également partenaire du projet à ses côtés et l'accompagnera ainsi dans le suivi du site pilote.

Le Fonds Européen de Développement Régional mobilisé sur des projets favorisant la nature en ville

L'année 2023 a aussi été marquée par la publication d'un appel à projets du Programme Régional FEDER – FSE+ FTJ 2021-2027 intitulé « Requalification d'espaces délaissés et dégradés au bénéfice d'opérations de redynamisation urbaine ». Le FEDER accompagne ainsi des opérations de requalification et/ou création d'espaces publics et de nature sur la base d'un projet de redynamisation urbaine défini. Dans ce cadre, L'Agence a accompagné la ville de Saint-Omer pour le dépôt d'un dossier de demande de subventions pour le projet d'aménagement d'un parc urbain intégrant un skate-park dans le futur quartier de la Halle aux Choux du secteur gare. Elle a également accompagné la ville d'Aire-sur-la-Lys pour le projet qui tend à la renaturation d'un cœur d'îlot en profitant de l'aménagement d'un parking paysager, en lien avec le pôle Saint-Jean-Baptiste.

La réponse à ces différents appels à projets est attendue pour l'année 2024. Au-delà de cette thématique sur la transition écologique, L'Agence a aussi accompagné les communes de Saint-Omer et Aire-sur-la-Lys sur des thématiques telles que l'attractivité des centres-villes et le développement de l'attractivité fluviale. En effet, dans le cadre de l'appel à projets Interreg France-Wallonie-Vlaanderen, la ville de Saint-Omer a candidaté au projet « Commerce ! » pour financer un poste de manager du commerce tandis que la ville d'Aire-sur-la-Lys a déposé une candidature pour le projet «Art, Beach & Canal (ABC)» pour son projet de Maison de la Lys.

- LES AUTRES PROJETS MENÉS EN 2023 -

AMÉNAGEMENTS DURABLES

1. ESPACES PUBLICS : LES CIMETIÈRES

> WISQUES : CRÉATION D'UN JARDIN DU SOUVENIR

L'Agence a accompagné la commune de Wisques pour réfléchir à l'aménagement de son cimetière, notamment avec la création d'un jardin du souvenir, un espace de recueillement et de dispersion des cendres des défunts. L'étude s'appuie sur les éléments naturels et patrimoniaux existants pour proposer une ambiance calme et apaisante, tout en y intégrant davantage de végétation et d'espace favorable à la biodiversité.

> CAMPAGNE-LEZ-WARDECREQUES : AMÉNAGEMENT PAYSAGER DU NOUVEAU CIMETIÈRE

L'Agence a accompagné la commune de Campagne-lez-Wardrecques pour réfléchir à l'aménagement paysager de son nouveau cimetière, notamment dans l'objectif de végétaliser et d'améliorer la biodiversité au sein de celui-ci. Une réflexion sur l'entretien écologique a été menée en prenant en considération la gestion de la commune et le souhait d'apporter une dynamique végétale (coloris, formes, verticalité). Les réflexions se sont également portées sur l'intégration du cimetière et de ses limites, la hiérarchisation des allées piétonnes, la qualification des seuils et des espaces de recueillement.

2. ESPACES PUBLICS : JEUX, SPORTS ET DETENTE



> EPERLECQUES : AIRE DE JEUX

La commune d'Eperlecques a sollicité l'expertise de L'Agence pour étudier le réaménagement d'un espace public situé à l'arrière de la poste. L'objectif est de créer un espace de jeux pour les 6-12ans, qui offre aux usagers la possibilité de faire du sport en jouant. La création de cet espace ludo-sportif fait référence à l'identité de la commune avec une ambiance s'appuyant sur la motte féodale et trois espaces distincts : un jardin des simples, un espace famille, un espace ludique. L'étude a également permis d'explorer et de proposer des aménagements pour les espaces connexes (design actif, ralentissements, zone de rencontre).

> SAINT-OMER : PROJET PARC URBAIN INTÉGRANT UN SKATE-PARK

Dans le cadre de la mise en œuvre des études menées depuis plusieurs années sur le site de l'ancienne cour fret, L'Agence a accompagné la ville de Saint-Omer dans la consultation de maîtrise d'œuvre du parc urbain intégrant un skate-park. Celui-ci doit prendre place devant le bâtiment de la Halle aux Choux et marquer la transformation de ce quartier. Les trois lauréats de la 15^{ème} session du concours EUROPAN ont ainsi été sollicités, et l'équipe de BIOS Atelier fut retenue. L'Agence suit à présent, auprès de la commune, la mission de maîtrise d'œuvre débutée en septembre 2023.

> SAINT-MARTIN-D'HARDINGHEM : CIRCUIT PÉDAGOGIQUE

L'Agence a été missionnée par la commune de Saint-Martin-d'Hardinghem pour l'accompagner dans ses réflexions sur la création d'un circuit pédagogique autour de l'eau, situé en partie sur les digues des champs d'inondations contrôlés à proximité du centre-bourg. L'étude a permis, par le prisme de la mobilité, de cibler les éléments présents sur le futur sentier permettant de découvrir et de valoriser le patrimoine naturel, historique, paysager, architectural et hydraulique de la commune. L'étude s'est menée en partenariat avec le SMAGEAA.

> ARQUES : JARDIN PUBLIC

La commune d'Arques a sollicité L'Agence afin de réfléchir à l'aménagement de son jardin public, notamment pour une réorganisation complète et une redéfinition des usages et des espaces. Les propositions d'aménagement s'appuient sur la création d'espaces ludiques, de loisirs et la prise en compte des éléments de nature. L'étude intervient notamment sur la mise en valeur des éléments paysagers existants, la création d'espaces favorables à la biodiversité et la prise en compte du contexte existant lié à l'eau.



Photomontage pour le projet d'espace ludique - Heuringhem



> HEURINGHEM : UN NOUVEL ESPACE EN COEUR DE BOURG

La commune d'Heuringhem a sollicité L'Agence afin de réfléchir à l'aménagement d'un espace paysager et ludique en centre-bourg, notamment pour la création d'espaces de loisirs, la réhabilitation d'un espace de stationnement en lien avec la médiathèque et la prise en compte des éléments de nature. Trois scénarios ont été proposés à la commune en octobre 2023. L'étude se poursuivra en 2024 avec la prise en compte des éléments de la commission des jeunes et la proposition d'un plan d'aménagement.

3. EQUIPEMENTS : ÉCOLES ET MAISON D'ASSITANTS MATERNELS

> ROQUETOIRE : EXTENSION DE LA MAISON D'ASSISTANTS MATERNELS

La commune souhaite étudier la possibilité d'agrandir la Maison d'Assistants Maternels (MAM) pour répondre à une demande toujours croissante de places. Il y a quelques années, une extension a été réalisée, mais la surface n'est plus suffisante. Le bâtiment est divisé en deux, avec une partie pour la MAM et une autre pour les associations. Les scénarios étudiés proposent une rénovation avec une partie de l'espace associatif repris pour la MAM, une extension dans un équipement communal contigu ou une extension neuve sur la façade arrière. La version finale de l'étude a été restituée en novembre 2023.

> OUVE-WIRQUIN : CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE ÉCOLE ET RÉHABILITATION DE L'ANCIENNE ÉCOLE / MAIRIE

L'Agence a continué d'accompagner la commune d'Ouve-Wirquin sur son projet de construction d'école dont l'étude a été restituée en décembre 2022. En partenariat avec le département, le cahier des charges a été rédigé avec une attention particulière sur une conception bioclimatique et sur le respect de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation en faveur de la trame verte et bleue du site. De plus, un accompagnement sur l'analyse des offres de maîtrise d'œuvre a été réalisé. La réhabilitation de l'ancien bâtiment est prévue dans un second temps.

> MORINGHEM : RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE LA SALLE POLYVALENTE DE LA MAIRIE-ÉCOLE

L'Agence a accompagné la commune de Moringhem dans une démarche globale d'amélioration du confort thermique et spatial de l'école-mairie. Les enjeux principaux ont été la prise en compte du patrimoine et des

évolutions démographiques. Par ailleurs, l'une des classes est installée dans un préfabriqué vétuste et un besoin d'espace supplémentaire est constaté. L'étude de plusieurs scénarios a permis d'acter une extension côté parking pour les futurs locaux de la mairie, afin de libérer de l'espace pour l'école et de préserver le logement communal à l'étage.

> SAINT-AUGUSTIN : TRANSFORMATION DE LA FUTURE EX-ÉCOLE

L'Agence accompagne la commune de Saint-Augustin dans son projet de réhabilitation de l'école qui sera prochainement vacante avec l'ouverture du Regroupement Pédagogique Concentré de la Morinie. La nouvelle programmation s'appuie sur le déménagement de la mairie au sein de ce bâtiment. Une réflexion sur les espaces extérieurs est aussi menée, notamment l'intégration de stationnements et sur les usages du site pour en faire un lieu dynamique par une analyse de l'offre alimentaire (commerces physiques, vente directe et alternatifs ...) présente dans un rayon de 5 kilomètres. Une note spécifique a été formalisée sur les distributeurs automatiques, abordant différents aspects: caractéristiques, offre locale, produits, implantation.

4. REDYNAMISATION DES CENTRES

> SAINT-OMER : ACTION CŒUR DE VILLE

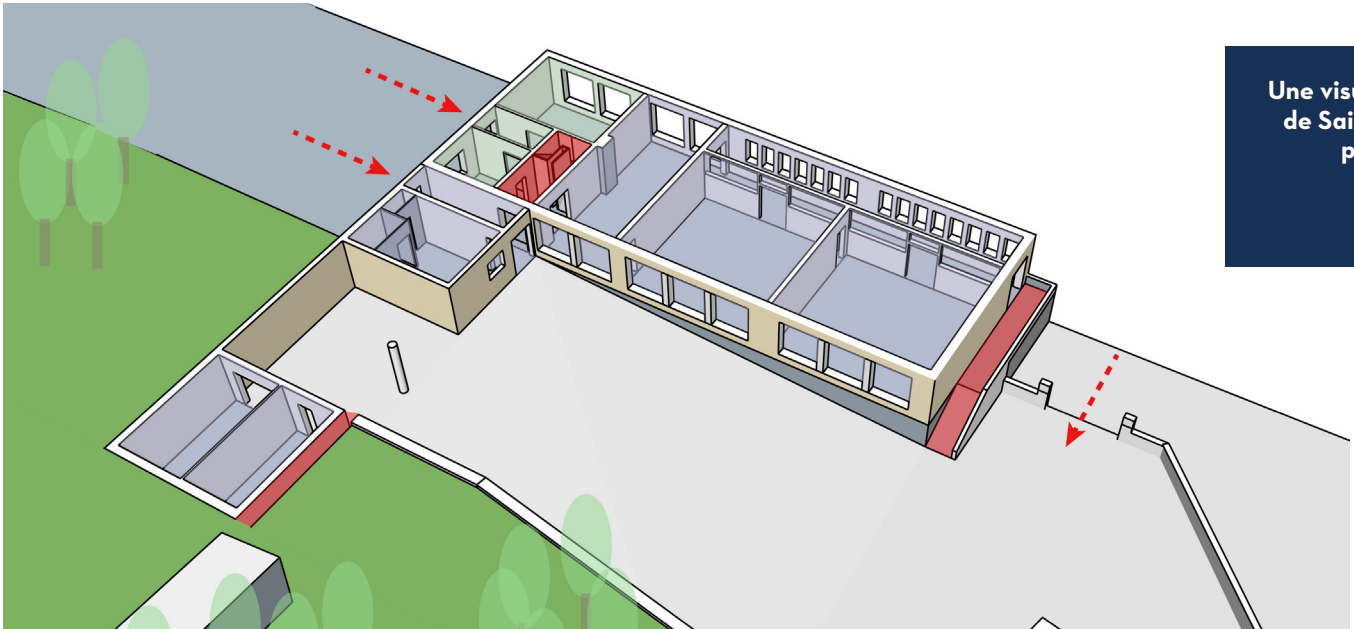
Lancé en 2018 et initialement prévu jusque 2022, le programme a été renouvelé pour la période 2023-2026. L'animation de la démarche est confiée à L'Agence qui a présenté en mai 2023 un bilan des actions menées sur la première période du programme et exposé les enjeux et ambitions pour la nouvelle période à venir. L'Agence a coordonné les différents partenaires et participé activement à la rédaction de l'avenant qui a été approuvé par l'ensemble des partenaires en fin d'année.

> AIRE-SUR-LA-LYS - PETITE VILLE DE DEMAIN

Dans le cadre de l'accompagnement de l'animation et de la mise en œuvre du dispositif de redynamisation Petites Villes de Demain à Aire-sur-la-Lys, L'Agence a contribué sur deux projets. Elle participe au suivi de la maîtrise d'œuvre pour un espace public de renaturation intégrant un parking, situé à l'arrière du pôle Saint-Jean Baptiste inauguré cette année. Elle a par ailleurs travaillé sur le concours concernant l'équipement touristique de la Maison de la Lys. L'Agence a aussi approfondi l'observation des cellules commerciales sur le centre-ville.

> VILLAGES D'AVENIR

Dans le cadre du plan France Ruralités, l'Etat via L'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires a lancé un nouveau programme baptisé Villages d'Avenir, destiné aux communes rurales de moins de 3500 habitants. Les communes volontaires de la CAPSO ont été invitées à se rapprocher de L'Agence pour formaliser leur candidature. Les maires de Fauquembergues, Renty et Saint-Martin d'Hardinghem ont ainsi proposé avec L'Agence un projet commun autour des enjeux de transitions démographiques, d'espaces publics qualitatifs et de convivialité, de mobilité durable, et de transition écologique. De même sur Théroutan et Saint-Augustin, le projet commun s'articule autour de la transformation des friches, du soutien aux commerces et producteurs locaux, des mobilités, du tourisme et de la convivialité ainsi que de la transtion écologique.



Une visualisation 3D du bâtiment de Saint-Augustin a été réalisée par L'Agence afin de mieux percevoir l'organisation des différents niveaux.

5. PÔLE URBAIN ET CENTRE-BOURG

> BLENDÉCQUES : SITE DE L'ANCIEN COMPLEXE SPORTIF D'ARC INTERNATIONAL

Après un accompagnement en 2022 visant à définir la programmation pour les bâtiments et les espaces publics de l'ancien complexe sportif, la commune de Blendecques a souhaité en 2023 que L'Agence poursuive la mission afin de l'aider dans la mise en œuvre du projet. Des réunions mensuelles ont ainsi été mises en place à partir de juin pour approfondir la partie équipement, échanger avec un porteur de projet économique et engager la phase opérationnelle avec la sollicitation de la SPL de l'Artois.

> ARQUES : GARE DU CHEMIN DE FER TOURISTIQUE DE LA VALLÉE DE L'AA (CFTVA)

Dans le cadre de l'étude confiée à L'Agence pour la requalification de la gare d'Arques, il a été proposé d'organiser en février avec l'association du CFTVA une visite du Chemin de fer à vapeur des 3 vallées à Mariembourg en Belgique. Cette journée d'échanges avec la CAPSO, la ville d'Arques et le Département a notamment permis de visualiser les besoins liés à la valorisation de ces trains anciens et échanger sur la nécessité d'articuler un projet à court terme avec une vision à long terme. Ce fut également l'occasion d'alimenter les réflexions sur le devenir du site de la gare d'Arques qui ont abouti en mai à la présentation en comité de pilotage de scénarios d'aménagement.

> AIRE-SUR-LA-LYS : SITE DE RENATURATION À L'ARRIÈRE DU PÔLE DE SAINT-JEAN BAPTISTE

La commune a sollicité L'Agence pour l'accompagner sur le projet de l'îlot Saint-Jean Baptiste. Le projet vise à tendre vers la renaturation avec des aménagements adaptés et propices à la biodiversité, à l'adaptation du territoire au risque d'inondation avec un

bassin enterré et l'utilisation de matériaux perméables, et à la création d'un espace de stationnement et d'une station de mobilité. L'Agence a accompagné la commune pour la rédaction d'un cahier des charges en vue de lancer l'appel d'offres et dans la recherche de financements notamment pour le dépôt d'une candidature au titre de l'appel à projets FEDER « requalification des espaces délaissés et dégradés au bénéfice d'opérations de redynamisation urbaine ».

6. BÂTIS REPÉRÉS AU PATRIMOINE

> AIRE-SUR-LA-LYS : MAISON DE LA LYS

La commune d'Aire-sur-la-Lys souhaite créer une Maison de la Lys. Ce projet se situe au cœur de deux bâtiments remarquables en friche en bord de Lys, en centre-ville et sur le parcours de l'Eurovélo 5. La programmation comprend un accueil vélo, un hébergement touristique et scolaire, un ponton de mise à l'eau, la location de matériels aquatiques et un estaminet avec espace de vente et une terrasse au dessus de la rivière. L'Agence a participé à la rédaction du cahier des charges, à l'analyse des offres du concours de maîtrise d'œuvre et a accompagné la commune dans la candidature à un appel à projet Interreg France-Wallonie-Vlaanderen afin de financer une partie de ce projet.



La future maison de la Lys sera aménagée au sein de deux maisons vacantes présentant une qualité architecturale

> HELFAUT : PARTICIPATION AU JURY DU PLATEAU TECHNIQUE DU CENTRE HOSPITALIER DE LA RÉGION DE SAINT-OMER

Pour le concours de maîtrise d'œuvre de l'extension de son plateau technique, le Centre Hospitalier de la Région de Saint-Omer a fait appel à L'Agence afin qu'elle puisse participer au jury de sélection de la maîtrise d'œuvre et du projet. Ainsi, un architecte a pu faire bénéficier au centre hospitalier de son expertise architecturale, mais aussi patrimoniale puisque le site se trouve à proximité d'un monument historique : l'obélisque commémoratif du Duc d'Orléans, située dans les landes du plateau d'Helfaut.

> HOULLE : RÉHABILITATION DE L'ANCIENNE BRASSERIE

L'ancienne distillerie de la commune de Houlle a fait appel à L'Agence afin d'étudier la faisabilité de reconversion. Ce bâtiment est le plus ancien site de distillerie connu. Il est repéré comme élément patrimonial à protéger dans le Plan Local d'Urbanisme intercommunal, possède une qualité architecturale indéniable et participe à la qualité paysagère du centre-bourg. La réalisation de l'étude a permis d'analyser les différentes réglementations, de détailler l'histoire du bâtiment et d'explorer différents scénarios. Une restitution intermédiaire en présence d'élus et du propriétaire a permis de trouver un potentiel acquéreur pour un projet d'habitat et de tiers-lieu.

7. PLAN GUIDE

> SAINT-OMER : PLAN NATURE ET BIODIVERSITÉ

L'Agence accompagne la commune de Saint-Omer depuis 2020 dans la formalisation d'une stratégie en faveur de la nature en ville. En 2023, 6 sites aux typologies variées ont fait l'objet d'une végétalisation favorable à la biodiversité. Par ailleurs, L'Agence a également accompagné la ville dans un Appel



Plan d'une des propositions d'aménagement de la brasserie Canler à Ecques

à Manifestation d'Intérêt avec la Banque des Territoires visant à définir les contours d'un outil permettant d'accompagner la mise en œuvre des stratégies de plantation et la gestion durable du patrimoine arboré. Cet outil permettrait à la commune d'affiner la stratégie globale et notamment le choix des plantations par le prisme des enjeux liés aux îlots de chaleur.

> ECQUES : PLAN GUIDE ET BRASSERIE CANLERS

L'Agence a formalisé en 2022 un plan guide d'aménagement sur le centre-ville d'Ecques, valorisé dans le cadre d'une synthèse d'étude parue en mars 2023. Dans la continuité de ces réflexions visant la requalification du bourg-centre, la commune a souhaité étudier différentes programmations sur la friche de l'ancienne brasserie Canlers, repérée à l'inventaire du patrimoine dans le PLU communal. Présentés en janvier 2024, les scénarios abordent des opportunités en matière de logement, de création de bureaux ou de tiers lieux à vocation culturelle avec notamment le déplacement de la médiathèque.

PLANIFICATION

> CCPL : ÉVALUATION DE L'OPÉRATION PROGRAMMÉE POUR L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

La convention entre l'ANAH et la CCPL arrivant à terme, un temps d'évaluation était nécessaire pour interroger la pertinence et l'efficacité de cette politique publique. A travers l'analyse de bases de données et les retours des parties prenantes et des bénéficiaires de l'opération, L'Agence a dressé un bilan quantitatif et qualitatif de l'OPAH. Sur cette base, des pistes d'amélioration pour le prochain dispositif ont également été formulées. Ce travail a été présenté aux élus de l'intercommunalité et à l'Etat en CLAH (Commission Locale de l'Amélioration de l'Habitat).

> CAPSO : CONTRIBUTION À L'ÉLABORATION DES NOUVEAUX CONTRATS DE VILLE

Après avoir participé activement à l'évaluation du contrat de ville de la CAPSO, L'Agence a participé en 2023 au futur contrat de ville 2024-2030 avec les services de l'agglomération, à la fois sur un volet connaissance afin d'actualiser les périmètres des quartiers prioritaires et les diagnostics, et sur un volet de concertation. L'Agence a notamment co-animé des réunions publiques et participé au dispositif « porteurs de parole » mené au cours de l'été afin d'échanger avec les habitants des quartiers à l'occasion d'évènements festifs. A l'automne, L'Agence a co-animé deux séries d'ateliers partenariaux sur les enjeux et le plan d'actions du futur contrat de ville.

> SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE : PASSAGE EN COMMISSION NATIONALE DU PATRIMOINE ET DE L'ARCHITECTURE (CNPA) ET ENQUÊTE PUBLIQUE

Établi en 2016 sur le centre historique de Saint-Omer, le Site Patrimonial Remarquable se concrétise. Le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur, document d'Urbanisme porté par la CAPSO est maintenant arrêté. Il a été réalisé par l'équipe de maîtrise d'œuvre L'Agence Philippe Prost accompagné de L'Agence. La Commission Nationale du Patrimoine et de l'Architecture a rendu, après présentation du document, un avis favorable à l'unanimité. L'Agence a aussi participé aux dernières modifications du document à la suite de l'enquête publique. Signé fin décembre par le préfet du département, il est entré en application en février 2024.

> ACCOMPAGNEMENT DANS LA MISE EN OEUVRE ET LA RÉALISATION DU BILAN INTERMÉDIAIRE DES PLANS CLIMATS

En 2020 la CAPSO et la CCPL ont approuvé leurs Plans Climat Air Energie Territoriaux (PCAET). Les PCAET sont des outils de coordination et de planification des transitions écologiques et énergétiques qui s'articulent autour de programmes d'actions. Ils affichent des ambitions sur une durée de 6 ans. Les années 2023-2024 sont charnières dans la mesure où le bilan mi-parcours du document doit être réalisé. Pour l'alimenter, L'Agence renseigne une série d'indicateurs pour les deux intercommunalités. Elle a également accompagné la CCPL dans l'organisation d'entretiens auprès des pilotes d'actions comme le Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale, le SMAGEAA ou la Chambre d'Agriculture.



L'Agence travaille à la construction de la convention financière 2023 du CRTE

> PREMIÈRE ÉVALUATION DU SCOT DU PAYS DE SAINT-OMER

Le comité syndical du Pôle Métropolitain Audomarois du 13 février a été l'occasion de faire le premier bilan du Schéma de Cohérence Territoriale, trois ans après son approbation. L'Agence est revenue sur l'organisation de deux conférences des SCoT, la publication du guide «Planifier avec l'eau » ou encore l'animation d'un atelier pédagogique sur le Zéro Artificialisation Nette. L'Agence a également présenté un bilan chiffré multi-thématiques permettant de mesurer la trajectoire du territoire par rapport aux orientations fixées dans le Document d'Orientations et d'Objectifs.

PÔLE MÉTROPOLITAIN AUDOMAROIS

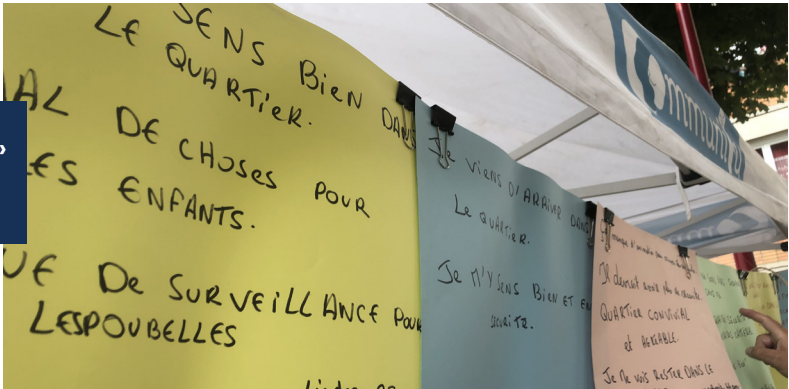
> CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Depuis ses débuts en 2021, l'animation et le pilotage du Contrat de Relance et de Transition Écologique sont confiés à L'Agence. Chaque année, une convention financière regroupant l'ensemble des projets opérationnels du Pays de Saint-Omer et correspondant à l'un des 8 axes thématiques de la convention cadre est établie. Au titre de l'année 2023, ce sont un peu plus de 80 projets qui ont été recensés représentant près de 80 millions d'euros. De nombreuses subventions auprès de l'État (DSIL, DETR, Fonds vert...), de la Région ou du Département ont été sollicitées ou ont été obtenues.

> ACCOMPAGNEMENT DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT (CODEV) DU PAYS DE SAINT-OMER

Début 2023, le CODEV a élu en son sein un collectif d'animation, conformément au nouveau règlement intérieur adopté fin 2022. Ce collectif a élaboré une convention de partenariat avec le Pôle Métropolitain Audomarois validée en comité syndical le 4 avril et en plénière du CODEV le 6 avril. Quatre plénières ont été organisées au cours de l'année à Tilques, Fauquembergues, Saint-Omer et Ecques. Deux groupes de travail se sont réunis régulièrement pour travailler sur l'élaboration du PLUI-D de la CAPSO d'une part, et d'autre part sur la thématique de l'eau. Ce dernier a notamment organisé une série de rencontres avec différents acteurs du sujet (SMAGEAA, Fédération de Pêche, BTS métiers de l'eau...) dans la perspective d'organiser un évènement dans le cadre de la Journée Mondiale de l'Eau de 2024.

Démarche « porteurs de parole » au square Marcel Pagnol - Arques



DYNAMIQUES DE DEMAIN

> IMPACT DU TÉLÉTRAVAIL SUR LES TERRITOIRES

L'Agence a participé avec la CAPSO à La Fabrique Prospective portée par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires « Télétravail et villes moyennes : quelles mutations ? ». L'hypothèse explorée était que le télétravail constitue une opportunité pour les villes moyennes de renforcer durablement leur attractivité et la qualité de vie qu'elles offrent à leurs habitants et aux actifs qu'elles accueillent. Une publication en 2024 reviendra sur les enseignements issus de cette démarche participative nourrie des regards d'acteurs socio-économiques locaux réunis à l'occasion des quatre séminaires organisés.

> PROJETS ACCOMPAGNÉS PAR LE FONDS EAU EN 2023

Opérateur des relations internationales pour la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer, L'Agence pilote le dispositif du Fonds Eau depuis 2016. L'année 2023 a été particulièrement dense avec 17 projets soutenus techniquement et financièrement auprès de 13 partenaires. Mobilité internationale sur le thème

de l'eau pour près de 70 jeunes du territoire, sensibilisation de plus de 1000 élèves lors de la Journée Mondiale de l'Eau et amélioration de l'accès à l'eau et/ou à l'assainissement pour plusieurs milliers de personnes à travers le monde constituent autant d'indicateurs illustrant l'impact du Fonds Eau.

> TARIFICATION PROGRESSIVE DE L'EAU

La tarification progressive de l'eau constitue l'une des actions possibles à engager face à l'évolution du contexte climatique et hydrique, l'objectif étant d'inciter les usagers à avoir une consommation responsable selon un système de tranches et prix du m³ progressif. Le Syndicat Intercommunal Des Eaux et d'Assainissement de la région de Lumbres et de Fauquembergues a ainsi souhaité mettre en place ce dispositif en étant accompagné par L'Agence. Grâce notamment à son expertise en matière de traitement des données, L'Agence a pu travailler ce nouveau sujet en définissant par exemple des tranches de consommation et en réalisant des simulations financières pour analyser les impacts potentiels du dispositif.

Projet d'accès à l'eau au Kenya réalisé en 2023 avec l'ONG ACTED



Des étudiants de Georgetown à Saint-Omer

> MOBILITÉ INTERNATIONALE DES JEUNES

Encouragée à travers le Fonds Eau et le projet Carroll, la mobilité internationale des jeunes poursuit plusieurs objectifs : un apport personnel en termes d'enrichissement culturel voire linguistique, d'insertion professionnelle, d'autonomie, d'adaptation mais également un apport collectif pour le territoire en contribuant à la construction d'une société plus inclusive et ouverte sur le monde et les enjeux du XXI^{ème} siècle. En 2023, 54 lycéens sont ainsi partis aux Etats-Unis grâce aux jumelages mis en place par L'Agence ; 24 jeunes des 4 centres socioculturels de la CAPSO se sont rendus au Maroc dans le cadre de la coopération avec la ville de Tiznit et 45 collégiens et lycéens ont eu l'occasion d'être accompagnés par le Fonds Eau dans le cadre de projets à Malte et au Sénégal.

> RETOUR SUR LE CARROLL SUMMER INTERNSHIP PROGRAM

Depuis 2016, L'Agence organise un programme d'accueil de stagiaires de l'Université de Georgetown basée à Washington aux Etats-Unis. Ces étudiants effectuent un stage de six semaines au sein d'administrations et d'entreprises audomaroises et sont hébergés au sein de familles d'accueil. Ils étaient 12 cette année à vivre cette expérience portant à 97 le nombre total d'étudiants de Georgetown venus découvrir le Pays de Saint-Omer sur les traces du fondateur de leur université, John Carroll, élève au collège des jésuites anglais de Saint-Omer, l'actuel lycée Alexandre Ribot.

- L'AGENCE EN RÉSEAUX -

L'AGENCE ET LA FNAU

> MARS : INTERCLUB CULTURE ET PATRIMOINE

Dans le cadre de sa mission d'animation du club "Culture et Patrimoine" de la FNAU L'Agence a poursuivi son travail dans le réseau des agences en proposant un interclub rassemblant Energie, Environnement et Patrimoine intitulé: "Co-construire une méthode « Agences » pour aborder les problématiques énergies, paysages et patrimoines".

> MARS : ATELIER DU CLUB PROJET URBAIN & PAYSAGE

Chaque année le club Projet Urbain et Paysage de la FNAU explore les questions territoriales et urbaines à travers une problématique posée par une agence et ses partenaires. En 2023, L'Agence a participé au Workshop qui s'est déroulé dans le Grand Angoulême. Une première journée a eu lieu à Paris début 2023 pour définir et débattre des problématiques et des échelles d'interventions. En mars, durant trois jours sur place les participants ont exploré, découvert les forces et les potentialités du territoire, travaillé en groupe sur calques et cartes, et exposé leurs réflexions et principes lors d'une restitution auprès des partenaires et élus du Grand Angoulême.

> MARS : CLUB URBANISME COMMERCIAL «SUJETS COMMERCE, LE RETOUR !»

Les membres du club Urbanisme commercial se sont réunis virtuellement en mars dernier afin d'aborder les actualités des agences et les évolutions législatives et institutionnelles en matière d'urbanisme commercial. La rencontre a débuté par un temps d'interconnaissance et de partage, qui a permis d'identifier les problématiques en cours sur les territoires et de réfléchir aux thématiques à investiguer lors des prochaines rencontres du club. Les co-animatrices du club sont ensuite revenues sur les projets de publications de la FNAU dédiées à l'emploi dans le commerce.

> MARS : CLUB FLASH «L'ACCÈS AUX DONNÉES CASD»

Le 10 mars 2023, un club flash a été organisé par la FNAU concernant l'accès au Centre d'Accès Sécurisé aux Données. Ce centre, avec un accès payant, permet de disposer d'un ensemble de données historiques de l'INSEE, des ministères de l'éducation nationale ou encore du ministère de l'économie et des finances pour des données fiscales par exemple. L'atout de ce centre de données est de permettre l'accès à des données non disponibles en « open data », du fait que certains fournisseurs préfèrent sécuriser leurs données via une infrastructure où leurs données confidentielles seront sanctuarisées.



Club Mobilité de la FNAU
« Décarboner les mobilités »

> MAI : INTERCLUB HABITAT / FONCIER « LES OBSERVATOIRES DE L'HABITAT ET DU FONCIER»

La Loi Climat et Résilience stipule qu'un observatoire de l'habitat et du foncier doit être réalisé trois ans après l'approbation d'un PLH. La CAPSO étant sur le point d'approuver le sien, L'Agence a suivi l'interclub dédié à cet exercice. A cette occasion, l'Agence d'urbanisme Brest Bretagne et l'Agence d'urbanisme Rhône Avignon Vaucluse ont partagé leur méthodologie.

> JUIN : CLUB ECOFNAU « ÉCHANGE SUR LES MISSIONS AGENCE ET VISITE DE SITE»

Les membres du club EcoFnau se sont réunis à Paris afin de partager leur actualité et de revenir sur les enjeux économiques en cours sur les territoires. Parmi les sujets les plus cités, se retrouvent : l'évolution des politiques d'attractivité, le renouvellement des zones d'activités (densification, mutation, verdissement...) et la logistique. L'après-midi, les agences ont pu découvrir le site Métropole 19, pépinière d'entreprises dédiée à des activités de production, située en plein Paris.

> JUIN : CLUB MOBILITÉ « DÉCARBONER LES MOBILITÉS »

Organisé par le club Mobilité de la FNAU, ce groupe de travail avait pour objectif de contextualiser la question de la décarbonation de la mobilité au regard des enjeux climatiques et d'illustrer les façons dont les agences peuvent accompagner les acteurs locaux dans ces défis. Il a été l'occasion pour des chercheurs et ingénieurs de partager leurs travaux sur la manière de décarboner les transports en commun, et pour les collaborateurs de plusieurs agences de présenter des retours d'expériences sur l'application de leurs réflexions à l'échelle de leur territoire.



> **JUIN : SÉMINAIRE EAU ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

L'Agence a participé à un séminaire co-organisé par la FNAU, le Ministère de la Transition Ecologique et L'Agence de l'Eau Artois-Picardie sur « la gestion de l'eau dans nos territoires : gouvernance, planification et sobriété ». A cette occasion, L'Agence a pu exposer la démarche de Territoire Engagé pour l'Eau comme illustration de la dynamique entreprise sur le Pays de Saint-Omer de décroissement entre les politiques de l'eau et de l'aménagement. Un second temps a permis de présenter deux cas concrets d'études portées par L'Agence avec les études de désimperméabilisation sur la ville de Saint-Omer et de plan guide à Wittes.

> **SEPTEMBRE : CLUB «LOI ZAN»**

L'année 2023 a été marquée par la promulgation de la loi du 20 juillet visant à faciliter la mise en oeuvre des objectifs de lutte contre l'artificialisation des sols et à renforcer l'accompagnement des élus locaux. Le club de la FNAU sur le sujet a permis des éclairages notamment sur «la garantie rurale» et son intégration dans les comptes fonciers des documents de planification.

> **OCTOBRE : CLUB URBANISME COMMERCIAL « MUTATION ET REQUALIFICATION DES ESPACES COMMERCIAUX PÉRIPHÉRIQUES À L'HEURE DU ZAN ET DES ENJEUX ÉCOLOGIQUES»**

Les évolutions réglementaires, la baisse des disponibilités foncières et l'augmentation de la vacance commerciale au sein de certaines zones commerciales, amènent de nombreuses agences à s'interroger sur la mutation et la requalification de ces espaces. Dans ce contexte, le club Urbanisme Commercial a souhaité proposer à ses membres un temps d'échanges dédié. A cette occasion, les participants ont été invités à partager leur réflexion sur les dynamiques en cours à l'échelle locale. L'Institut Paris Région est ensuite intervenu pour présenter une étude menée en collaboration avec Grand Paris Aménagement sur le recyclage des espaces commerciaux.

44^{ème} rencontre de la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme - Clermont-Ferrand

> **OCTOBRE : GROUPE DE TRAVAIL «COOPÉRATIONS TERRITORIALES»**

Après avoir contribué à animer un atelier sur l'émergence des coopérations territoriales en 2022, L'Agence poursuit son implication dans le groupe de travail de la FNAU relatif au sujet des coopérations territoriales. Celui-ci propose désormais un nouveau format d'une heure sur des retours d'expérience concernant des coopérations territoriales thématiques. Le premier a eu lieu sur le sujet des « Villes moyennes et métropoles, quelles complémentarités pour l'enseignement supérieur et la vie étudiante ? ».

> **OCTOBRE : 44^{ème} RENCONTRE DE LA FNAU À CLERMONT-FERRAND**

Participant à la 44^{ème} rencontre nationale des agences d'urbanisme : «No cultures, no futures, pas de réorientation écologique sans recomposition culturelle des territoires», L'Agence a animé deux ateliers. L'un sur « Patrimoine bâti, patrimoine paysager, résilience et neutralité carbone... est-ce UNESCO-compatible ? La symbolique urbaine source de transition ? », le second sur «De la culture en ville à l'urbanisme culturel, pour la réorientation écologique des territoires». La plénière de clôture fût l'occasion d'annoncer l'accueil de la 45^{ème} rencontre nationale en Pays de Saint-Omer.



> **DÉCEMBRE : INTERCLUB COHÉSION SOCIALE / MOBILITÉ**

Pour décroiser les réflexions et travailler dans la transversalité, les clubs Mobilité et Cohésion Sociale de la FNAU se sont associés le temps d'une journée de travail. Cette dernière avait pour but de réfléchir à la manière dont les solutions de mobilité pouvaient être des réponses vers des territoires plus inclusifs. Ce fût l'occasion pour L'Agence de présenter la stratégie mobilité du Pays de Lumbres qui vise à apporter des solutions diversifiées pour l'ensemble de ses publics.

> **DÉCEMBRE : ECOFNAU «AMÉNAGEMENT ÉCONOMIQUE SOBRE ET DÉCARBONÉ : QU'ÉSAQUO?»**

Identifié comme un sujet à fort enjeu lors du précédent club, c'est tout naturellement que la question de l'aménagement décarboné a été mis à l'ordre du jour du second club de l'année. Au programme de cette journée : retours sur les mécanismes de l'aménagement économique et points durs rencontrés par les acteurs du secteur, exemples pratiques de nouvelles façons d'aménager et présentation du programme de travail mis en place par la SEM de la Roche-sur-Yon pour réduire la consommation foncière des projets économiques.



L'AGENCE ET LE RÉSEAU URBA8



Plénière du Séminaire URBA8

> SEPTEMBRE : SÉMINAIRE URBA8

L'Agence a participé au séminaire des 8 agences d'urbanisme des Hauts-de-France, formant le réseau URBA8, organisé au théâtre Léo Ferré d'Aulnoye-Aymeries par L'Agence de Développement et d'Urbanisme Sambre Avesnois Hainaut Thiérache. La matinée a été consacrée à la présentation des travaux des trois clubs du réseau (foncier, géomatique et communication), puis à un atelier créatif et collaboratif pour imaginer l'agence d'urbanisme de 2053. L'après-midi, les équipes sont allées à la découverte du territoire de Sambre Avesnois Hainaut Thiérache avec visites de lieux emblématiques et de communes concernées par des projets urbains.

> CLUB DONNÉES

Le groupe de travail sur les données au sein d'Urba8 s'est intéressé à la mutualisation des bases de données existantes des agences et à l'intégration de nouvelles données non exploitées auparavant. Une base test d'intégration de données référentielles a été créée sur le serveur de l'Agence de l'Artois et peuplée de manière collaborative par les différentes agences. Les nouvelles données susceptibles d'intéresser les agences se concentrent particulièrement sur l'adaptation au changement climatique.

> CLUB FONCIER

En 2023, le groupe de travail Foncier s'est réuni à plusieurs reprises afin d'échanger sur la réalisation des inventaires des zones d'activités rendus obligatoires depuis l'approbation de la loi Climat et Résilience. L'occasion d'échanger sur les bonnes pratiques et sur les méthodes de travail développées par les 8 agences d'urbanisme des Hauts-de-France. Le groupe a également porté des réflexions autour d'un premier site d'expérimentation (zone commerciale de Saint-Martin-Lez-Tatinghem) dont l'objectif est de mener en 2024 un travail commun sur les enjeux liés au foncier économique.

> GROUPE DE TRAVAIL URBA8 GÉO2FRANCE

Dans le cadre du groupe de travail sur les données d'Urba8, un partenariat a été noué avec Geo2France, plateforme de mutualisation de l'information géographique ouverte dans les territoires de la Région Hauts-de-France, et en lien avec son équipe projet. Il a été convenu que les agences d'urbanisme et Géo2France avaient des points de vue convergents sur la mise en place d'un réseau de « l'ingénierie DATA » (réseau Urba8 + Région + DREAL). Ce réseau constitue un espace d'échanges pour partager sur les enjeux de l'administration des données statistiques et géographiques ainsi que sur les techniques de valorisation graphique et dynamique dites dataviz.



Club communication URBA8

> CLUB COMMUNICATION

En 2023, L'Agence a animé, avec l'agence de Lille Métropole, 4 clubs communication du réseau URBA8. Des journées pour échanger autour des actualités respectives, connaître les territoires d'intervention, partager des bonnes pratiques et retours d'expériences, valoriser les travaux, créer des outils et supports de communication pour fédérer l'ensemble des collaborateurs du réseau URBA8 et le promouvoir.

> FORMALISATION D'UNE PLAQUETTE RÉSIDENTE AUDRUIQ

Suite à la résidence Redynamisation des centres-villes et des centres-bourgs menée sur la commune d'Audruicq en partenariat avec L'Agence Hauts-de-France 2040 et l'agence d'urbanisme de Dunkerque, L'Agence a réalisé une plaquette de synthèse de la démarche. Cette publication reprend le déroulement de la résidence en 2021 et 2022 ainsi que les principaux enjeux et pistes d'actions proposées à la municipalité.



Rencontres à Saint-Quentin

L'AGENCE ET LE RÉSEAU VPAH

> ÉVOLUTION DU PORTAIL RÉGIONAL DU RÉSEAU DES VILLES ET PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

Travaillant en réseau depuis la déconcentration du label, les villes et pays d'art et d'histoire des Hauts-de-France ont élaboré un portail internet présentant l'ensemble des territoires labellisés. Au delà des fiches présentant les principaux sites patrimoniaux, le portail a bénéficié cette année d'une extension. Il permet aujourd'hui aux territoires de présenter leurs programmations culturelles tout au long de l'année et lors des événements nationaux (Journées Européennes du Patrimoine, Rendez-vous aux Jardins...). Cela témoigne encore de la puissance du réseau et de son action culturelle à l'échelle de la région.

> MAI : ACCUEIL DE LA DÉLÉGATION DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LENS LIÉVIN

Le portage du label pays d'art et d'histoire par une agence d'urbanisme et de développement est une singularité qui intéresse les autres territoires. Ils prennent contact avec L'Agence afin d'en apprendre plus sur le fonctionnement d'une structure alliant urbanisme, patrimoine et développement. C'est le cas de la Communauté d'Agglomération de Lens Liévin qui a pu en apprendre davantage notamment sur la gestion du Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine lors de sa visite le 31 mai 2023.

> OCTOBRE : RENCONTRES À SAINT-QUENTIN

La journée régionale du réseau des villes et pays d'art et d'histoire des Hauts-de-France est l'occasion pour ses membres d'échanger sur des projets communs. C'est le cas de la Résidence-mission photographique lancée par la Direction Régionale des Affaires Culturelles Hauts-de-France couvrant l'ensemble du réseau ou encore le travail amorcé sur le portail régional. Cela permet aussi aux services de la DRAC de faire le point sur les appels à projets qui seront lancés en 2024, marqués évidemment par le sport avec les Jeux Olympiques de Paris 2024.

LE PAYS DE SAINT-OMER ET LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL DU DUNKERQUOIS

> GROUPE DE TRAVAIL AVEC L'INSEE «IMPACT LOGEMENT ET DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL DU DUNKERQUOIS»

Avec l'extension du Grand Port Maritime de Dunkerque, l'implantation de GigaFactory et la construction d'un nouveau réacteur nucléaire, le nombre d'emplois sur le territoire de la Communauté Urbaine de Dunkerque progressera de manière spectaculaire et rapide dans les années à venir. Cette croissance implique des impacts importants sur l'habitat, la mobilité, les équipements et les services ainsi que sur la formation des futurs salariés. Dans ce contexte, l'étude menée par l'INSEE doit estimer l'évolution à horizon 2040 du nombre d'emplois, des trajets domicile-travail et des profils des ménages. Plusieurs hypothèses sont construites en tenant compte des territoires voisins comme la CAPSO et la CCPL. L'Agence participe aux groupes de travail organisés par la sous-préfecture de Dunkerque. Ces derniers permettent de mesurer les impacts et de trouver les solutions collectivement.

> 2023 : GROUPE DE TRAVAIL FONCIER

L'Agence est intervenue dans le groupe de travail dédié au foncier en lien avec le développement industriel du Dunkerquois. L'objectif était de travailler sur une méthode partagée d'observation foncière permettant d'estimer la capacité de chaque intercommunalité à absorber une partie du besoin en nouveaux logements. L'occasion pour L'Agence de présenter ses outils relatifs à la connaissance foncière qu'elle a développée ces dernières années.

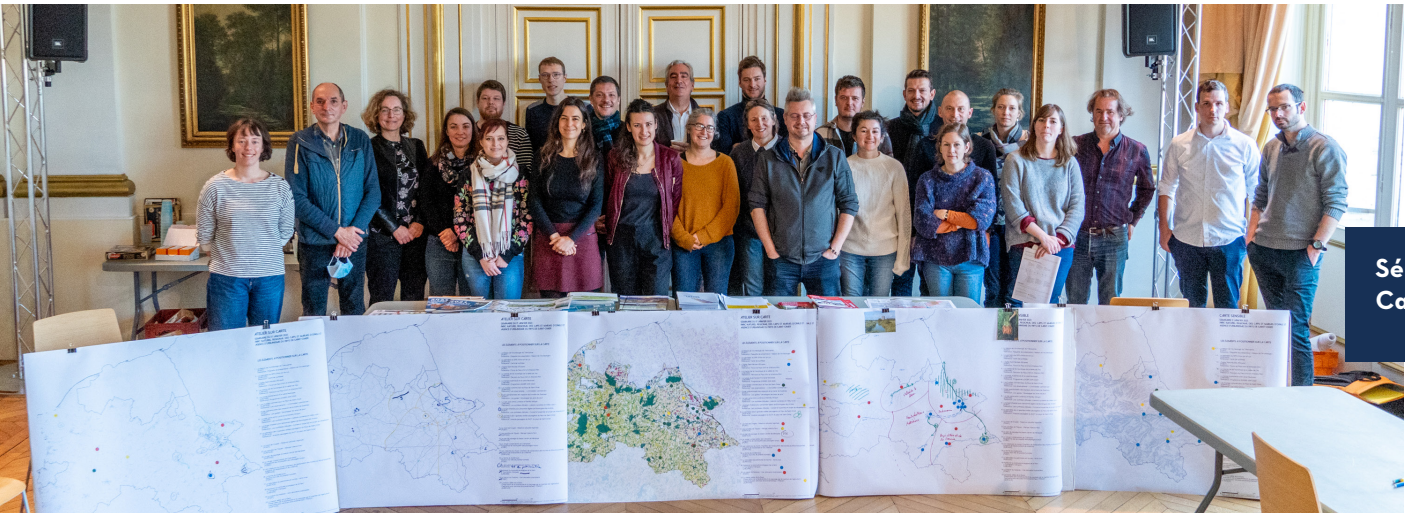
> GROUPE DE TRAVAIL LOGEMENT

Le groupe de travail thématique sur le logement, piloté par la Communauté Urbaine de Dunkerque et l'agence d'urbanisme de Dunkerque, vise à trouver les leviers pour produire des logements permanents pour les futurs salariés des projets industriels mais également des logements temporaires pour les ouvriers en charge de la construction du futur réacteur nucléaire. In fine, l'objectif est d'alimenter un protocole d'accord collectif relatif aux besoins en logement dans l'arrondissement de Dunkerque qui sera signé par les territoires, les entreprises et partenaires tels que les bailleurs sociaux. L'Agence assiste à ces groupes de travail et fait le lien avec les documents de planification de son territoire, notamment le futur PLUi-D de la CAPSO.

SÉMINAIRE

> JANVIER : SÉMINAIRE AGENCE / PARC NATUREL RÉGIONAL DES CAPS ET MARAIS D'OPALE

En 2023, L'Agence a animé, avec le Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale, un séminaire entre les deux équipes. La matinée a eu pour objectif de se rencontrer et de connaître plus finement les territoires d'intervention respectifs au travers d'animations ludiques et interactives. La matinée a également permis de partager et de mutualiser les bonnes pratiques et retours d'expériences partenariales.



Séminaire Agence / Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale - Janvier 2023

WEBINAIRES

> JANVIER : MOBILITÉ SOLIDAIRE : DES PROJETS INSPIRANTS ISSUS DES TERRITOIRES

Les mobilités solidaires sont des maillons essentiels pour l'accessibilité vers les équipements ainsi que pour le lien humain et la solidarité en milieu rural. En passant en revue différentes réalisations en France, ce webinaire permet de renforcer l'expertise de L'Agence en la matière. A cette occasion, l'association Familles rurales de Surques et environs, aidée par la CCPL, a pu présenter leur offre de transport solidaire sur le Pays de Lumbres.

> JANVIER / FÉVRIER : 3 WEBINAIRES «BIODIVERSITÉ ET AMÉNAGEMENT»

L'Agence a suivi un cycle de 3 webinaires sur l'intégration de la biodiversité dans les projets de territoires organisé par l'Office Français de la Biodiversité et le Centre national de la fonction publique territoriale : « Biodiversité et Aménagement » ; « la prise en compte de la biodiversité dès la conception des projets d'aménagements » et « l'intégration de la biodiversité dans le réaménagement des territoires urbains ».

> FÉVRIER : WEBINAIRE «LA RENATURATION EN VILLE»

La renaturation des villes représente un défi majeur, que ce soit pour mettre en œuvre une stratégie zéro artificialisation nette ou plus largement pour adapter les territoires aux effets du changements climatiques, améliorer la biodiversité, la santé et les espaces publics. Organisé par l'Institut Paris Région, en lien avec la Région Île-de-France et Île-de-France Nature, ce webinaire, premier d'un cycle, a présenté les enjeux et principes de renaturation des villes.

> MARS : DÉCARBONATION DES MOBILITÉS

Le 23 mars 2023, le centre d'études et d'expertise nommé CEREMA a organisé un webinaire intitulé « Décarboner les mobilités: pourquoi ? comment ? » faisant notamment intervenir Yves Crozet, économiste des transports. Cette prise de parole a été l'occasion d'appréhender les grands enjeux de la décarbonation des mobilités à travers des données chiffrées. Ainsi, pour contrer l'accroissement des émissions de gaz à effet de serre liées aux transports, plusieurs leviers ont été abordés tels que le report modal, l'électromobilité ou le management des mobilités. Ce webinaire a également permis de mettre en évidence l'importance de la planification et de l'aménagement dans la réussite des politiques de mobilités décarbonées.

> **AVRIL : WEBINAIRE «DONNÉES CARHAB»**

En 2023, L'Agence a participé à un webinaire de présentation du programme CarHab qui vise à réaliser une modélisation cartographique nationale des habitats naturels et semi-naturels pour les écosystèmes terrestres et d'Outre-mer à l'échelle 1/25000. Cette cartographie permet de pré-identifier et de pré-localiser les habitats naturels, contribuant ainsi à améliorer la connaissance de la biodiversité et à mieux faire valoir les zones à enjeux patrimoniaux.

> **AVRIL : WEBINAIRE «MOBILITÉS» DU RÉSEAU DÉPARTEMENTAL DES CHEF(FE)S DE PROJET**

Dans le cadre du réseau départemental des chef(fe)s de projet Action Coeur de Ville-Petites Villes de demain animé par la Direction départementale des territoires et de la mer, L'Agence est intervenue en avril lors du webinaire consacré aux mobilités. La présentation portait sur la stratégie menée à Saint-Omer, plus particulièrement sur le stationnement vélo et le plan Bien à Pied. La stratégie cyclable d'Aire-sur-la-Lys fût également partagée à cette occasion. Cet évènement a réuni plus d'une trentaine de participants.

> **AVRIL : WEBINAIRE SUR LES OPÉRATIONS DE REVITALISATION DE TERRITOIRE ET L'ACTIVITÉ COMMERCIALE**

Le 4 avril 2023, la Mission Territoires et Habitat de la Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages du Ministère de la Transition écologique et solidaire a organisé un webinaire afin d'informer sur les dispositifs de revitalisation commerciale mis en place dans le cadre des Opérations de Revitalisation des Territoires. Les programmes présentés étaient au nombre de trois : le fonds de restructuration des locaux d'activités, le dispositif d'expérimentation en faveur de la requalification et de la transformation environnementale des zones commerciales périurbaines et l'aide à l'installation de commerces multiservices en zone rurale.

> **AVRIL : WEBINAIRE FONDS VERT “APPUI EN INGÉNIERIE”**

Aides-territoires et la Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature ont organisé un webinaire dédié à l'ingénierie mobilisable pour des projets dédiés à la transition écologique. Les différentes sources de financements ont été évoquées avec principalement le Fonds vert ainsi que des financements complémentaires comme ceux de la Banque des Territoires. C'est dans le cadre de cette mesure du Fonds vert « Appui en ingénierie » que L'Agence bénéficie actuellement d'une subvention pour l'animation, le pilotage et l'accompagnement à la mise en œuvre du Contrat de relance et de transition écologique.

> **JUIN : WEBINAIRE «ACTION LOGEMENT»**

En compagnie des services de la ville de Saint-Omer, du service Habitat de la CAPSO et de l'opérateur de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain, L'Agence a participé au webinaire organisé par Action Logement visant à présenter la nouvelle directive de ce partenaire pour « Action Coeur de Ville » sur la nouvelle période 2023-2026.

JUIN : WEBINAIRE «DESIGN ACTIF / POLITIQUE DE LA VILLE»

Le centre de ressources de la politique de la ville des Hauts-de-France nommé l'IREV, a souhaité organiser un webinaire autour de la prise en compte du sport dans l'aménagement urbain, et plus spécifiquement autour de la notion de Design Actif au sein ou aux abords des quartiers populaires. Par suite de son intervention en 2022 dans le cadre de la biennale du Design Actif, L'Agence a été sollicitée pour intervenir sur le retour d'expérience à Saint-Omer. Il s'agissait ainsi de présenter les projets sur les cours d'école et le parc urbain intégrant un skate-park.

INTERVENTIONS ET PARTICIPATIONS

> **PARTICIPATION AUX COMITÉS TECHNIQUES PASS PASS ÉLECTRIQUE**

L'Agence participe depuis plusieurs années aux différents comités techniques de la centrale d'achat pour l'électromobilité de la Région Hauts-de-France auprès de la CAPSO et de la CCPL. L'année a été marquée par les discussions et prises de décisions autour des renouvellements des marchés d'exploitation, de fourniture, d'équipement et de maintenance des bornes de recharges pour véhicules électriques. Au 1^{er} janvier 2024, les marchés ont été renouvelés.

> **JANVIER : INTERVENTION AUX VŒUX DE BLENDÉCQUES**

A l'occasion de la cérémonie des vœux 2023 de Blendecques, L'Agence a été invitée à présenter le projet de reconversion des anciens complexes sportifs d'Arc France sur lequel elle a travaillé avec les élus en 2022. Les habitants présents ont ainsi pu découvrir les contours du projet. Les résultats de la concertation menée avec les jeunes (moins de 26 ans) ont également été restitués. Ces derniers ont permis d'éclairer la programmation du site choisie par les élus.

> **JANVIER : LES ATELIERS RÉGIONAUX DES ACTEURS DE L'AMÉNAGEMENT (ARAA)**

Les rencontres des ARAA, organisées par la Région, permettent aux acteurs de l'aménagement de se rencontrer et d'échanger sur des enjeux communs. Le 8 juin, cette rencontre se tenait à Amiens et portait sur le développement de l'interconnaissance entre les SCoT des Hauts-de-France et l'interterritorialité. Plusieurs exemples d'inter-SCoT ont été présentés, dont celui de Lyon-Saint-Etienne. Un exemple inspirant pour L'Agence qui anime, avec les agences de Boulogne-sur-Mer et de Dunkerque, l'Inter-SCoT du Pôle Métropolitain de la Côte d'Opale.

> **MARS : RENCONTRE RÉGIONALE DE L'AMÉNAGEMENT FRICHES : PARTAGEONS NOS EXPÉRIENCES VERS DES RECONVERSIONS RÉUSSIES »**

A l'heure de la mise en place des décrets d'application de la loi Climat et Résilience et du principe du Zéro Artificialisation Nette dans les politiques d'aménagement du territoire, L'Agence a participé à une rencontre régionale de l'aménagement organisée par le CEREMA, la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement des Hauts-de-France et le Centre de Valorisation des Ressources Humaines pour échanger et partager les outils et les expériences sur le thème du repérage et de la revitalisation des friches.

> **AVRIL : RÉUNION D'INFORMATION SUR LE FONDS DE TRANSITION JUSTE**

L'Agence a participé à l'évènement de lancement du Fonds pour une Transition Juste dans les locaux de la Région Hauts-de-France. Ce fonds issu du Programme Régional FEDER-FSE+-FTJ 2021-2027 est un outil pour soutenir la transition vers la décarbonation de l'économie dans le Nord et le Pas-de-Calais et ainsi compenser les impacts économiques et sociaux de la transition d'un territoire particulièrement dépendant aux énergies carbonées.

> AVRIL : INTERVENTION À LA RÉUNION PLÉNIÈRE DU RÉSEAU DDTM-COLLECTIVITÉS «NATURE EN VILLE - RENATURATION»

En 2023, L'Agence est intervenue lors d'une plénière du réseau de la Direction départementale des Territoires et de la Mer pour présenter la démarche qu'elle accompagne avec la ville de Saint-Omer sur la renaturation et la nature en ville. Cette intervention a été l'occasion de présenter l'évolution des réflexions et des stratégies de la commune concernant les enjeux de renaturation, de préservation du patrimoine, et la lutte contre le stress thermique dans les espaces publics avec notamment le projet européen CoolTowns.

> MAI : RENCONTRES TERRITORIALES DE LA DATA 2023 POUR LES ACTEURS DU PAS-DE-CALAIS

Cet événement organisé par Géo2France a rassemblé les différents acteurs de la géomatique à l'échelle départementale. Les présentations se sont articulées autour des nouveautés de la plateforme partenariale qui permet le catalogage, le stockage, le traitement ainsi que la publication de données. Des outils de datavisualisation ont été développés pour éditer des cartes et des graphiques. L'avancement du millésime 2021 de l'Occupation du Sol à Deux Dimensions a été présenté. Ses usages sont à destination des documents d'urbanisme et du suivi de consommation foncière. Un Plan de Corps de Rue Simplifié, qui correspond à une représentation topographique en 2D, est également en production à partir d'orthophotographies d'une résolution de 5cm.

> MAI : CLUB «PLANIFIONS NOS TERRITOIRES» SUR LE COMMERCE

Organisatrice des clubs « Planifions nos territoires », la DDTM a souhaité dédié une de ces rencontres à la question de l'aménagement commercial. Spécialiste des questions de commerce, David Lestoux est intervenu à cette occasion sur les enjeux actuels : changement

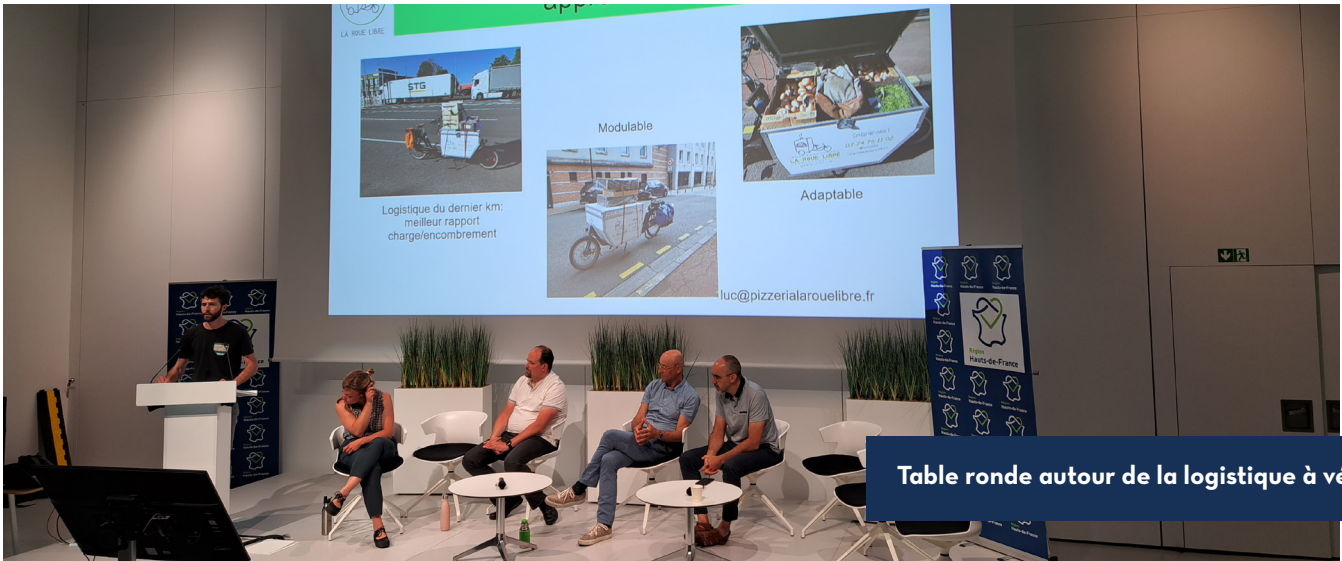
de modèle, nouveaux modes de consommation et a proposé des leviers et des inspirations. Un état des lieux de l'aménagement commercial dans le Pas-de-Calais et la présentation de l'observatoire de l'activité commerciale et retour d'expérience de l'agence d'urbanisme de l'Artois ont suivi. Enfin, Julien Lahaie, directeur du syndicat mixte du SCoT Rives de Rhône est venu témoigner de la stratégie retenue sur ce territoire en matière d'aménagement commercial.

> MAI : ANCTOUR

A l'occasion des trois ans d'existence de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, un salon des solutions s'est tenu le mardi 23 mai 2023 au Palais des congrès de Paris. L'ANCTour présentait ainsi l'ensemble de l'offre de services, des programmes et dispositifs portés par cet acteur. L'Agence a plus particulièrement assisté à la 5^{ème} Rencontre nationale Action Cœur de Ville, en présence de Christophe BECHU, ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires. Cet événement fût l'occasion de faire un point d'étape et présenter les nouvelles orientations 2023-2026.

> MAI : COMMENT FAIRE MATURER SON PROJET DE RÉHABILITATION DE FRICHES AFIN DE MOBILISER DES FINANCEMENTS?

Organisé par UrbanVitaliz, le webinaire présentait leur offre de services à destination des collectivités. Afin de rendre un projet «mature», critère prépondérant afin d'obtenir des financements, Urbanvitaliz propose un accompagnement pour mettre en relation les acteurs, cibler des outils et des méthodologies et enfin identifier les financements mobilisables pour un projet de réhabilitation de friches. UrbanVitaliz est un service porté par le CEREMA, la Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature, L'Agence nationale de la cohésion des territoire et l'Etablissement Public Foncier des Hauts-de-France en partenariat avec la Direction interministérielle du numérique.



> JUIN : PARTICIPATION À LA JOURNÉE DE PRÉSENTATION DES PROJETS LAURÉATS DE L'AMI «LA DATA AU SERVICE DE LA TRANSITION ENVIRONNEMENTALE»

L'Agence a accompagné la ville de Saint-Omer dans un Appel à manifestation d'intérêt avec la Banque des Territoires visant à définir les contours d'un outil permettant d'accompagner la mise en œuvre des stratégies de plantation et la gestion durable du patrimoine arboré. Cet outil permettrait à la commune d'affiner la stratégie globale et notamment le choix des plantations par le prisme des enjeux liés aux îlots de chaleur. Dans ce cadre et afin de capitaliser l'ensemble des démarches et retours d'expériences, la Banque des Territoire a organisé un événement public à Paris. L'Agence est intervenue lors de cette journée pour présenter le projet de la commune.

JUIN : ANALYSE ET COMPRÉHENSION D'UNE DESTINATION TOURISTIQUE : UTILISER LES TRACES NUMÉRIQUES LAISSÉES PAR LES TOURISTES

Source de données prolifique, les traces numériques constituent une nouvelle piste de travail pour L'Agence, en particulier sur la thématique de l'observation touristique. L'Agence

a ainsi pris part à un temps d'échanges dédié à cette thématique. Organisée par L'Agence de Développement et d'Urbanisme de Lille Métropole, cette rencontre rassemblait à la fois des professionnels de l'aménagement du territoire et de jeunes chercheurs. Post-doctorante au sein de l'Equipe Interdisciplinaire de Recherches sur le Tourisme, Mélanie Mondo y a présenté sa thèse basée sur deux études de cas, dont l'objectif est d'apporter une analyse critique des traces numériques pour l'étude des pratiques spatiales de la ville touristique.

> JUIN : 4^{ÈME} JOURNÉE RÉGIONALE DU VÉLO «LA FILIÈRE VÉLO : VECTEUR D'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET DURABLE DES TERRITOIRES»

Organisée sur le site de Transalley à Famars par la région Hauts-de-France, cette rencontre était axée sur la filière vélo et ses différentes ramifications. Ce fût l'occasion d'aborder les sujets de la cyclologistique, des entreprises à vélo, mais également des sociétés de conception, fabrication, location de cycles. Les échanges ont aussi permis d'assurer un suivi des stratégies régionales en termes d'aménagements cyclables.



Visite, co-organisée avec le CAUE, de la Cour d'école Montaigne

> JUIN : VISITE DE LA COUR D'ÉCOLE MONTAIGNE

Le 26 juin 2023, L'Agence a coorganisé avec le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Pas-de-Calais une visite de l'école Montaigne et ses abords initialement à la demande d'élus et techniciens des communes de Violaines et Hénin-Beaumont, qui s'est ouverte plus largement à d'autres communes et partenaires. La quinzaine de participants a pu échanger autour du réaménagement de la cour de l'école. Ce temps de partage a également été l'occasion de reposer certaines notions comme la désimperméabilisation, la végétalisation ou encore les îlots de chaleur urbain et de revenir sur les différentes phases de travaux, plus globalement, sur le projet Cool Towns dans lequel s'inscrit le réaménagement du secteur.

> JUILLET : PETIT-DÉJEUNER DES ACTEURS ÉCONOMIQUES

Coanimé par l'agence d'attractivité économique SOFIE et L'Agence, ce petit-déjeuner du réseau des ambassadeurs de SOFIE dédié à la thématique « Le Pays de Saint-Omer, un écosystème agricole et agroalimentaire » fût l'occasion de présenter les chiffres produits dans le cadre du traitement des données du recensement agricole 2021 et de revenir sur le poids de l'agriculture, de l'industrie agroalimentaire et de la restauration dans l'économie locale. La présentation s'est poursuivie par une visite du Campus agro-environnemental du Doulac, réalisée par Mehdi Vieque, responsable du site.

> SEPTEMBRE : ASSISES SUR L'EFFICIENCE ÉCOLOGIQUE

Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie économique du Pays de Saint-Omer traduite par une feuille de route sur l'efficacité écologique, L'Agence a participé et coanimé avec l'ensemble des acteurs économiques les premières rencontres sur l'efficacité écologique dont le principal enjeu est de concilier à la fois la préservation du territoire, l'innovation et la croissance économique.

> SEPTEMBRE : CONFÉRENCE DES SCOT

Le Pôle Métropolitain Audomarois, la CAPSO et L'Agence ont participé à la dernière conférence des SCoT qui s'est tenue à Saint-Quentin. La loi du 12 et 13 juillet 2023, visant à faciliter la mise en œuvre des objectifs de lutte contre l'artificialisation des sols et à renforcer l'accompagnement des élus locaux, a été présentée dans le détail par Françoise Rossignol, 1ère vice-présidente de la Fédération des SCoT. L'une des conséquences de cette loi est le remplacement de la conférence des SCoT par la Conférence Régionale de Gouvernance qui sera chargée de mener la politique de réduction de l'artificialisation des sols.

> SEPTEMBRE : ACCUEIL DES ÉTUDIANTS DE L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS-BELLEVILLE

Le Site Patrimonial Remarquable de Saint-Omer a été choisi par l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Belleville pour y faire travailler les étudiants de Philippe Prost. C'est l'occasion de confronter règlement du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur à des projets imaginés par de futurs architectes. Plusieurs sites ont été sélectionnés : Quartier autour de l'église Saint-Sépulcre, ancienne chapelle rue des Bleuets, place Saint-Jean ou encore le Musée Henri Dupuis. Accueillis dans un premier temps à Saint-Omer en septembre, les étudiants ont présenté les intentions du projet devant un premier jury en novembre. Le jury final s'est tenu le 19 janvier 2024.

> OCTOBRE : ACCUEIL DU RÉSEAU ACTION COEUR DE VILLE ET PETITES VILLES DE DEMAIN, ORGANISÉ PAR LA DDTM DU PAS-DE-CALAIS

L'Agence a accueilli une délégation de chefs de projet ACV et PVD sur son territoire avec pour thématiques le patrimoine et le tourisme. La matinée a été consacrée à l'actualité des deux programmes et à des présentations d'actions et projets portés notamment par les villes de Saint-Omer, Aire-sur-la-Lys et Montreuil-sur-Mer en lien avec les deux thématiques. Une visite du centre-ville de Saint-Omer l'après-midi a permis de présenter des réalisations concrètes achevées ou en cours qui sont inscrites dans le plan d'actions ACV.

> OCTOBRE : INTERVENTION AUX ATELIERS RÉGIONAUX DES ACTEURS DE L'AMÉNAGEMENT

Le 5 octobre, les rencontres des ARAA étaient organisées à Bailleuil-sur-Therain autour du thème l'« Habitat de demain ». L'Agence est intervenue pour présenter les orientations en matière d'habitat inscrites dans le SCoT du Pays de Saint-Omer, mais également l'évolution des documents de planification du territoire en la matière. La journée a également permis de visiter un quartier récent qui présente des aménagements, une mixité des fonctions, des formes urbaines et une densité intéressante pour une ville de 2000 habitants.

> OCTOBRE : TRAVAIL AVEC LES ÉTUDIANTS DE L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DE L'ARCHITECTURE ET DU PAYSAGE DE PARIS-EST

Dans le cadre d'un accompagnement proposé par l'ANCT en lien avec Action Cœur de Ville, un partenariat s'est engagé en septembre avec l'Ecole Nationale Supérieure de l'Architecture et du Paysage de Paris-Est. Avec la ville de Saint-Omer, la problématique proposée à un groupe de trois étudiants porte sur les nouveaux usages de l'espace public dans la ville patrimoniale. A cette occasion, la commune et L'Agence se sont rendues dans les locaux de l'école en octobre afin de présenter la ville et ses enjeux. Un rendu intermédiaire a ensuite été proposé par les étudiants le 8 décembre permettant d'ajuster l'orientation de leur réflexion, pour un rendu final qui s'est déroulé le 9 février 2024.



> NOVEMBRE : JOURNÉES DE L'ECONOMIE

Organisées par la Fondation Innovation et Transitions, les Journées de l'Economie permettent d'accéder à une cinquantaine de conférences accessibles en ligne. Durant trois jours, elles rassemblent des intervenants de tous horizons venus échanger sur des sujets économiques divers. Pour sa première participation, L'Agence a souhaité s'intéresser aux thématiques de l'emploi (hétérogénéité locale, perspectives 2024), la souveraineté économique, la sécurité alimentaire, la prise en compte de l'environnement dans la comptabilité et la finance, et l'économie sociale et solidaire. L'occasion pour elle de renforcer ses connaissances et d'identifier les sujets à venir.

> NOVEMBRE : RENCONTRES NATIONALES DES CONSEILS DE DÉVELOPPEMENT

Les 14 et 15 novembre 2023, deux membres du collectif d'animation du Conseil de Développement (CODEV) du Pays de Saint-Omer accompagnés de L'Agence ont participé, à Nancy, aux 14^{ème} rencontres de la Coordination Nationale des Conseils de Développement aux côtés de 75 CODEV venus de toute la France. Ayant pour thème la démocratie au quotidien, ces deux journées ont été l'occasion de participer à plusieurs ateliers de partages d'expériences thématiques (l'eau, l'alimentation) et méthodologiques (accompagnement technique, inclusion, approches sensibles) dont les enseignements pourront être mis à profit dans les futurs travaux du CODEV.



> NOVEMBRE : RESTITUTION DU PROJET INTERCULTUREL FRANCO-MAROCAIN AVEC LES 4 CENTRES SOCIOCULTURELS,

Du 10 au 19 juillet, une vingtaine de jeunes des centres socioculturels de Saint-Omer, Arques, Longuenesse et Aire-sur-la-Lys se sont envolés pour un séjour interculturel sur le thème de l'eau à Tiznit au Maroc dans le cadre de la coopération pilotée par L'Agence depuis 2015. Le 24 novembre, un temps convivial de restitution a ainsi été organisé pour présenter le projet et témoigner de l'apport de cette expérience pour les jeunes. M. Rys, Vice-Président de la CAPSO en charge des relations internationales, a pu réaffirmer le soutien de l'intercommunalité pour accompagner ces démarches de mobilité internationale.

> DÉCEMBRE : MATINALE DU RÉSEAU INITIATIVE EN PAYS DE SAINT-OMER

Acteur incontournable du financement et de l'accompagnement des créateurs, repreneurs et développeurs d'entreprises, Initiative en Pays de Saint-Omer met régulièrement à l'honneur les entreprises accompagnées lors de petits déjeuners rassemblant de nombreux acteurs de l'économie locale. Courant décembre, ce sont une dizaine d'entrepreneurs aux activités diverses (commerce, construction, métiers de bouche, services...) qui sont venus témoigner de leur parcours de création ou de développement et présenter leur activité. L'opportunité pour L'Agence d'enrichir ses données quantitatives et de prendre le pouls des nouvelles dynamiques de création sur le Pays de Saint-Omer.

> DÉCEMBRE : RENCONTRES TECHNIQUES DE L'ACTION EXTÉRIEURE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Dans le cadre des rencontres de l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales organisées par Lianes Coopération en partenariat avec le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères, le département du Nord et la Préfecture, L'Agence a été invitée pour partager la stratégie et les actions de coopération internationale de la CAPSO. L'intervention a notamment permis de présenter la manière d'intégrer les relations internationales dans les politiques locales (jeunesse, cohésion sociale, environnement...) et de s'appuyer sur celles-ci comme levier de développement du territoire.

> DÉCEMBRE : INTERVENTION AU COMITÉ URBANISME DURABLE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DES CAPS ET MARAIS D'OPALE

L'Agence est intervenue au Comité de Coordination d'Urbanisme Durable organisé chaque année par le Parc naturel régional des caps et marais d'opale. En 2023, il était dédié au montage de projet pour éclairer les élus sur le passage de l'étude de faisabilité à la phase opérationnelle. Pour illustrer l'action et les méthodes de travail de L'Agence, l'exemple du projet d'école et de salle des fêtes de la commune d'Ouwe-Wirquin a été présenté.

NOTES

Pour en savoir plus, rendez-vous sur notre site :

www.aud-stomer.fr

**Pour découvrir le Pays d'art et d'histoire de Saint-Omer
et toutes ses richesses, connectez-vous sur :**

www.patrimoinessaintomer.fr

**Suivez-nous sur notre page Facebook AUDStOmer
et inscrivez-vous à notre newsletter
en envoyant un mail à accueil@aud-stomer.fr**

Centre Administratif Saint-Louis
Rue Saint Sépulcre CS90128
62503 SAINT-OMER CEDEX
Tél. : 03.21.38.01.62
Mail : accueil@aud-stomer.fr

**L'Agence est un lieu d'échange et de travail collaboratif en
matière d'urbanisme, de développement et du patrimoine du
Pays de Saint-Omer.**

Elle travaille au service des élus et de ses membres en s'appuyant sur une équipe pluridisciplinaire alliant expertises de connaissance de projet et de prospective territoriale. Elle est la seule Agence de France à intégrer un Pays d'art et d'histoire.

